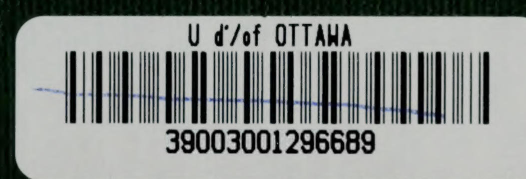

U d'/of OTTAWA
39003001296689



Gracchus Babeuf

VICTOR MÉRIC

LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

Gracchus BABEUF

LIBRAIRIE DU PROGRÈS
3, Rue des Grands-Augustins, 3
PARIS (6e)

ERRATA

Deux lignes oubliées par les typos nous ont fait commettre deux graves erreurs dans notre volume sur

Camille Desmoulins.

Nous rétablissons en italique les phrases qui manquent :

Il faut lire page 114 :

« ... Il est des premiers à protester quand l'Assemblée décrète que pour être citoyen actif, *il faudra payer une contribution de la valeur d'au moins trois journées de travail et que, pour pouvoir être élu*, il faudra payer le marc d'argent, etc.....

Et à la page 137 :

« Le troisième numéro du *Vieux Cordelier* est resté justement célèbre..., etc... *Le quatrième fut plus violent encore ;* il y réclamait en outre..., etc.

Gracchus Babeuf

I

Babeuf et la légende. — Les socialistes pendant la Révolution. — Les conditions du peuple

Le 2 ventôse an V de la République (20 février 1797), s'ouvraient à Vendôme les débats de la haute Cour, spécialement constituée pour juger de dangereux conspirateurs, accusés d'avoir voulu le renversement de l'ordre social.

Les débats devaient durer plus de trois mois. Les accusés étaient au nombre de soixante-cinq, hommes et femmes; quarante-sept seulement étaient présents.

Parmi les accusés présents, on comptait des hommes jouissant d'une certaine notoriété et ayant joué un certain rôle pendant les années de la Terreur; c'étaient Antonelle, Amar, Duplay, le menuisier, hôte de Robespierre; puis, venaient l'officier Charles Germain, l'employé Darthé, le musicien Buonarroti, et enfin le journaliste populaire du *Tribun du Peuple*, Gracchus Babeuf.

Ce dernier surtout était considéré comme particulièrement dangereux. Son influence sur le peu-

ple des faubourgs était considérable; son énergie et son courage en avaient fait l'âme du complot.

La conspiration s'était ébauchée chez lui, dans la maison où l'on venait de l'arrêter, rue de la Grande-Truanderie. Les idées antisociales dont se réclamaient ses coaccusés étaient celles qu'il avait répandues à profusion, aussi bien dans son journal que dans des manifestes et des discours.

Aussi allait-on s'acharner surtout contre lui. On allait l'accuser de tous les méfaits et le charger de toutes les calomnies. L'avocat général (1) Viellart allait le dénoncer comme anarchiste, comme assassin, comme un homme de sang et de pillage. Les contre-révolutionnaires, alors tout-puissants, allaient faire chorus et colporter dans leurs journaux ces infamies. Et la réaction qui devait suivre et s'installer sur les ruines d'une éphémère révolution devait consacrer la réputation d'un homme, dès lors universellement flétri; et dont le nom prenait une funeste signification, devenait en quelque sorte comme un effrayant symbole, comme la représentation hideuse de la cruauté et du banditisme.

* * *

Nous avons indiqué dans un précédent ouvrage que, de tous les hommes qui luttèrent pour la cause du peuple, Marat fut le plus calomnié. Nous disions vrai, mais nous ne songions pas à Babeuf. Babeuf, du reste, n'était même pas calomnié. Il était entendu pour tous que cet homme était un bandit. C'était là un fait acquis et l'on ne son-

(1) On disait alors: l'accusateur national.

geait pas à discuter. On disait Babeuf comme on aurait pu dire Lacenaire, ou Troppmann (1).

Quelques biographes, incomplètement renseignés, quelques historiens dépourvus de scrupules s'occupèrent de Babeuf pour mieux consolider la légende, en fournissant, sur des faits imaginaires ou mensongement interprétés, des détails précis en apparence.

C'est ainsi que Taine, qui a consacré son talent et son existence à salir la mémoire des meilleurs révolutionnaires, a pu écrire ceci :

« Le grand apôtre du communisme autoritaire, Babeuf, condamné à vingt ans de fer, pour un double faux en écritures publiques, aussi besogneux que taré, promène sur le pavé de Paris ses ambitions frustrées et ses poches vides (2).

Nous verrons, par la suite, ce que valent ces assertions.

Un autre historien, le biographe superficiel et mensonger de Camille Desmoulins, Edouard Fleury (3), a publié un volume sur Babeuf et il nous le montre « voulant égorger les prétendus royalistes, c'est-à-dire les riches, pour leur voler leurs biens et les partager également entre ses sec-

(1) Victor Hugo place Babeuf, dans l'échelle du crime, entre Marat et Lacenaire. Ajoutons que parmi les révolutionnaires calomniés, il en est un autre dont nous aurons à nous occuper, Hébert, sur lequel il sera utile de faire la vérité.

(2) *Les origines de la France contemporaine. La Révolution, III.*

(3) Cet Edouard Fleury était le frère du romancier Champfleury qui eut son heure de célébrité.

taires ». Ailleurs, il écrit que « le conspirateur hardi disparaît derrière le menteur inhabile, maladroit ». Ailleurs encore, il l'appelle « un monstre (1) ».

Chaudon et Delandine prétendent que Babeuf « fut dans sa jeunesse laquais, clerc et commissaire à terrier. Devenu commissaire à terrier, il ne tarda pas à se livrer à son immoralité naturelle, qui lui faisait regarder toutes les actions de la vie comme indifférentes en elles ».

L'*Encyclopédie des gens du monde* dit « qu'il ne fut pendant plusieurs années qu'un vagabond ». La Biographie Didot, plus dédaigneuse, affirme que les « commencements de Babeuf présentent quelque chose de confus, de tourmenté et même de peu honorable ».

A la suite de ces publications spéciales, les historiens de la Révolution se sont bien gardés de rechercher la vérité et de nous présenter le véritable Babeuf (2). Nous tâcherons de le dépouiller de l'étrange accoutrement dont on l'a affublé et c'est en montrant quelle longue suite de misères et de dévouements fut l'existence de cet homme audacieux et convaincu jusqu'à la

(1) *Babeuf et le Socialisme en 1796*, page 139.

(2) Jusqu'à ces dernières années, il n'était pas très facile d'écrire l'histoire de Gracchus Babeuf. On n'avait sur son enfance et sa jeunesse que peu de renseignements. Son disciple Buonarroti, qui a laissé deux volumes sur la conspiration des égaux, a négligé ce côté intéressant de la vie du tribun. Heureusement, Victor Advielle, biographe consciencieux et érudit, a pu nous donner une *Histoire de Babeuf*, à laquelle nous ferons de fréquents emprunts et qu'on est presque obligé de suivre pas à pas.

mort, que nous pourrons restituer à cette physionomie attachante son véritable caractère.

* * *

Ce qui explique la persistance de la calomnie et la haine implacable des adversaires de Babeuf, c'est que ce dernier fut, en effet, un danger pour l'ordre social tel que l'avaient établi les bourgeois triomphants. Babeuf était non-seulement un révolutionnaire de la lignée des Marat et des Robespierre, survivant à une époque où la réaction relevait la tête, où les meilleurs défenseurs du peuple avaient disparu et où l'infâme Fréron conduisait à l'assaut de la République qu'il avait autrefois défendue en semant la mort autour de lui, toute la jeunesse dorée; c'était aussi un précurseur, l'annonciateur d'une Révolution nouvelle, plus profonde et plus durable que l'autre; le continuateur des Jacques Roux, des Varlet et de tous les socialistes que la bourgeoisie apeurée avait jetés à la guillotine. C'était l'apôtre d'une religion nouvelle: la religion de l'Egalité; c'était le véritable défenseur du peuple joué et bafoué, se dressant en face de ceux que Camille Desmoulins appelait les profiteurs de la Révolution.

Le socialisme avait fait son apparition dès les premières années de la Révolution. Quelques-uns d'entre les démocrates avaient lu Morelly, Thomas Moore, Campanella, etc., dont l'influence se faisait sentir moins vivement que celle de Rousseau et des Encyclopédistes, mais s'exerçait cependant dans une certaine mesure. Brissot, le futur chef des Girondins, avait écrit un volume contre la

propriété individuelle. L'abbé Fauchet, mystique et socialiste, préconisait les mêmes idées dans son journal *La Bouche de fer* (1). Marat, lui-même, menaçait les riches d'une révolution sociale. Les privilèges économiques après les privilèges politiques étaient attaqués de divers côtés. On commençait à parler de *loi agraire*, c'est-à-dire de partage des terres. Au club des Cordeliers et dans le journal *Les Révolutions de Paris*, on faisait l'éloge de cette loi (2). Un certain abbé de Cournand, professeur au Collège de France, publiait un écrit absolument socialiste intitulé: *De la Propriété, où la cause du pauvre plaidée au tribunal de la Raison, de la Justice et de la Vérité* (3).

En 1792, l'hébertiste Momoro, envoyé dans l'Eure y prêchait la loi agraire (4) et se voyait me-

(1) Fauchet écrivait: « Tout homme a droit à la terre et doit y avoir en propriété le domaine de son existence; il en prend possession par le travail, et sa portion doit être circonscrite par le droit de ses égaux. Tous les droits sont mis en commun dans la société bien ordonnée. » A côté de lui, un illuminé, Bonneville, se fit l'apôtre de cette sorte de socialisme chrétien.

(2) « Le peuple est rentré dans ses droits. Un pas de plus, et il rentrera dans ses biens. » (*Révolution de Paris*, nº XCVI). Voir Aulard: *Histoire politique de la Révolution.*

(3) A cette époque, Robespierre qui fit plus tard guillotiner Jacques Roux, écrivait que « l'inégalité des biens est un mal nécessaire ou incurable. »

(4) « La loi agraire, disaient *Les Révolutions de Paris* telle que l'entendent des gens qui n'ont rien, et que

nacé d'emprisonnement. A Paris, des agitateurs violents tels que Varlet, Jacques Roux, allaient plus loin et exigeaient la communauté des biens. Un conventionnel, Rabaut Saint-Etienne, réclame l'égalité des fortunes (1). Le *Père Duchesne* demande « qu'on fasse regorger tous ces richards engraissés du sang du pauvre ». On parle couramment de l'aristocratie des riches qui vient de remplacer celle des nobles. Les choses vont si loin que la Convention effrayée décrète la peine de mort contre quiconque proposera une « loi agraire ou toute autre subversive des propriétés territoriales, commerciales et industrielles (2). »

Et comme la presse est bâillonnée, comme les enragés viennent d'être réduits au silence et leur chef envoyé à la mort, l'idée socialiste qui en était à peine à son balbutiement est entièrement étouffée. Les bourgeois jacobins, maîtres de la situation, entendent qu'on respecte la propriété et la fortune qu'ils ont acquises au prix du sang.

blesse la vue de ceux qui ont quelque chose, n'a jamais été réalisée et ne pouvait pas l'être; une telle loi serait subversive de toute société civile et politique: un niveau rigoureux ne pourra jamais s'établir, et Lycurgue en était convaincu quand il proposa à ses compatriotes la communauté des biens. » (N° du 16 mars 1793). Robespierre, lui, qualifiait la loi agraire de « fantôme créé par les fripons pour épouvanter les imbéciles... »

(1) *Chronique de Paris*, 19 et 21 janvier 1793.

(2) Il faut noter aussi la part que prirent les sociétés secrètes mystiques dans le mouvement socialiste avec l'Illuminisme et Saint-Martin. Des prêtres se distinguèrent particulièrement. Outre Jacques Roux, il y eut de Petit-Jean, curé du Cher; Pierre

* * *

Quand Babeuf apparaît armé d'une théorie sociale mûrie et complète, les aspirations socialistes sont impuissantes à se faire jour. Le peuple est retombé dans la misère et n'a rien gagné aux révolutions successives qu'on lui a fait faire. Les accapareurs, les tripoteurs, les acheteurs de biens nationaux dont Babeuf demandait qu'on publiât la liste sont triomphants. Les derniers républicains sincères, ceux qu'on a appelés les derniers montagnards, viennent de succomber. On en arrive à regretter à haute voix le Roi qui paraît préférable à la *République des Riches.* Les Tallien, les Fouché, les Fréron, les Legendre, tous anciens démagogues et fougueux terroristes, se sont enrichis aux dépens du peuple auquel ils ne songent guère. La constitution de 1793 a été annulée par le Directoire. La famine sévit dans les campagnes et dans les villes. L'heure est terrible. Il n'y a plus de conviction, plus d'enthousiasme. C'est la Révolution qui agonise.

Et la Révolution agonise justement parce qu'elle n'a pas été complète, parce qu'elle n'est pas allée jusqu'au bout et qu'elle s'est contentée d'abattre les privilèges politiques. La bourgeoisie qui a bien voulu la faire à son profit ne demande qu'à lui barrer la route maintenant qu'elle est nantie. C'est ce que Babeuf a compris. Sa clairvoyance lui a montré l'escamotage qui se prépare

Dolivier, curé de Mauchamp (Eure-et-Loir), etc. Voir à ce sujet, l'article de M. Campagnac dans la *Révolution française* (15 nov. 1793).

et, de toute son énergie, il va s'y opposer (1). Sa conjuration, ce sera le dernier effort révolutionnaire. Les Egaux emprisonnés et dispersés, Babeuf et Darthé conduits à l'échafaud, tout sera fini. « Les brigands triomphent », comme l'avait dit Robespierre. L'Empire n'a plus qu'à venir.

Aussi s'explique-t-on la rage et la haine des défenseurs du nouveau pouvoir qui — on le verra par la suite — se jettent avec un acharnement inouï sur le dernier ami du peuple qu'ils poursuivent, jettent en prison, après l'avoir calomnié et sali, et finalement donnent au bourreau l'homme qui longtemps les fit trembler pour leurs prérogatives et qui, même disparu, fera trembler les générations qui viendront.

(1) Il écrit: « Mes opinions, une fois logées dans mon cerveau, y sont pour la vie éternelle, et toutes les guillotines ne me feraient point renoncer à celui des articles des droits de l'homme qui m'en permet la *libre manifestation.* » (*Vie de Carrier*).

II

Les premières années de Babeuf

Sur l'enfance et la jeunesse de Babeuf, les documents n'abondent pas et les divers biographes qui se sont occupés du tribun sont souvent en désaccord. Grâce à Victor Advielle, auquel on est sans cesse obligé de se rapporter, on peut aujourd'hui d'une façon certaine indiquer les origines et raconter les débuts du célèbre conspirateur.

C'est ainsi que Buonarroti, placé cependant pour être renseigné, fixe l'année de la naissance de Babeuf en 1762; Cabet, dans son *Histoire de la République*, indique l'année 1764, et après lui presque tous les historiens. Le premier qui put établir le texte de l'acte de baptême fut M. Coët (1). Babeuf, en réalité, est né à Saint-Quentin, le dimanche 23 novembre 1760 (2).

Comme Camille Desmoulins et comme Saint-

(1) Auteur des « *Recherches sur Babeuf à Roye.* »

(2) L'acte de baptême porte le nom du père orthographié *Babu*. En Picardie le mot *beuf* se dit *bu*. D'où *Babœuf*. Mais un acte de l'année 1765, relevé sur le registre de l'état civil de Saint-Quentin, porte Babeuf. Différents historiens, notamment M. Fleury, ont écrit Babœuf. Nous adopterons l'orthographe qu'adoptait le tribun lui-même qui signait Babeuf et non Babœuf.

Just, Babeuf est donc un Picard (1). Mais il n'appartenait pas, comme la plupart des grands révolutionnaires, à la riche bourgeoisie. Ses origines étaient plus humbles. Son père descendait d'une famille de petits cultivateurs et lui-même était très pauvre. Il avait, dans sa jeunesse, déserté et pris du service en Autriche, dans les troupes de Marie-Thérèse, où il avait obtenu le grade de major, sous le nom de Babeuf dit l'Epine. Plus tard, amnistié par le roi, il put entrer en France et obtenir un emploi dans les gabelles (2). Il se maria à l'âge de 60 ans et eut comme premier enfant, un fils, François-Noël Babeuf, celui même qui devait plus tard devenir le tribun du peuple.

François-Noël, aîné de plusieurs enfants, fit ses premières études avec son père qui ne manquait pas d'instruction. Il apprit avec lui les éléments du latin, de l'allemand, les mathématiques, etc... Mais bientôt il devait quitter le foyer paternel où la misère se faisait sentir trop vivement. Il entrait comme petit clerc chez un commissaire à terrier et y restait deux ans (3). Peu après on le voit au

(1) Le département de l'Aisne a fourni un certain nombre de révolutionnaires : Saint-Just vient de Bléxancourt ; Condorcet, de Ribemont ; Desmoulins, de Guise ; Fouquier-Tinville, de Foreste.

(2) Babeuf parle ainsi de son père : « Cet homme, fier comme un Castillan, se croyait riche et heureux, malgré sa profonde misère. »

(3) C'est à tort que certains biographes ont prétendu qu'il était orphelin. Il avait à ce moment-là, dit-il lui-même, « une jolie figure, des cheveux blonds cendrés » dont la femme de son patron aimait à « relever les ondes avec des nœuds et des rubans galants. »

service d'un M. de Bracquemont, seigneur de Dumery près de Roye, où, vraisemblablement, il était domestique (1). Ici se place une anecdote recueillie dans les papiers intimes de Babeuf. Son père, sentant la mort prochaine, aurait rassemblé ses enfants et leur aurait tenu un discours, leur conseillant de choisir, parmi la vie des hommes de l'antiquité, le rôle qu'ils désiraient suivre. Il aurait ajouté que celui auquel il aurait voulu le plus ressembler était Caïus Gracchus, quand même il aurait du périr comme lui. Et le jeune François-Noël aurait alors fait le serment, à la face du ciel, de se modeler sur ce héros.

Jusque-là rien de bien saillant dans l'existence du futur tribun. En 1782, il se marie avec une dame Marie-Anne-Victoire Langlet, fille de chambre chez le seigneur de Bracquemont (2). A partir de ce moment, François-Noël a charge d'âmes; il doit se chercher une situation plus lucrative et plus indépendante et il va se fixer à Noyon où il commence ses études et sa carrière administratives. Il est tour à tour employé chez un arpenteur et commissaire à terrier, c'est-à-dire qu'il se livre à la surveillance des droits sur les terres.

(1) On a dit aussi qu'il avait été recueilli par la marquise de Soyécourt. Emile Babeuf, l'un des fils du tribun, prétend « qu'il est faux, archifaux que son père ait été élevé par charité, en qualité de domestique. » Cette époque de l'existence du tribun est assez trouble.

(2) Emile Babeuf a nié également que sa mère fût femme de chambre et dit qu'elle était simplement « l'amie d'une dame noble ». Mais l'acte de mariage ne laisse aucun doute à ce sujet.

Ainsi, quoi qu'en aient dit certains historiens plus mal intentionnés que renseignés, les premières années du célèbre socialiste sont consacrées au travail par lequel il s'efforce de gagner son pain et celui des siens. On ne voit pas encore, en lui, se dessiner le tribun redoutable qui fera trembler jusqu'au Directoire; c'est simplement un pauvre homme jeté au milieu des difficultés de la vie, sans grandes ressources et s'efforçant de vaincre la misère. Débuts peu retentissants, mais parfaitement honorables et qui attirent la sympathie sur l'homme privé.

Tout en luttant ainsi pour l'existence, Babeuf s'occupe de travaux littéraires (1), entretient une correspondance suivie avec certains hommes de lettres et concourt à l'Académie d'Arras. Le secrétaire de cette académie, Dubois de Fosseux, ayant reconnu des qualités chez Babeuf, ne cesse de correspondre avec lui, lui pose des questions et l'inonde de ses missives (2). Babeuf avait alors vingt-cinq ans et Dubois de Fosseux en avait quarante-trois. Les relations ainsi commencées devaient se continuer longtemps. Cependant Du-

(1) Il est curieux de voir Babeuf dès les débuts s'occuper de simplifier l'orthographe. Plus tard il écrira comme tout le monde, mais il conservera la manie du néologisme. On trouve, à chaque instant, dans ses écrits, des termes bizarres: populicide, nationicide; dépopuler, foudroyade, égorgerie, furorisme, etc... Un seul de ces néologismes passa dans la langue, ce fut le mot: *Terrorrisme*, trouvé par Babeuf.

(2) Advielle a publié la correspondance Dubois de Fosseux-Babeuf. A part quelques lettres, elle n'offre rien de particulier. Il y est surtout question de choses littéraires ou scientifiques.

bois de Fosseux abusait de la bonne volonté de son correspondant; il lui posait questions sur questions. Un jour, il lui demande : « L'homme sensible est-il plus heureux dans l'ordre social que l'homme apathique ? » Et Babeuf lui répond : « J'avouerai, Monsieur, et vous n'en serez sûrement pas surpris, qu'il est souvent question dans vos feuilles de bien des parties qui se trouvent éloignées de ma sphère. Vous ne me ferez donc point de crime de n'en parler pas ».

Mais Dubois de Fosseux ne veut pas en démordre. Il insiste. La correspondance continue. Babeuf écrit que « les petits talents sont plutôt portés à l'admiration qu'à la censure. » Dubois de Fosseux prétend, au contraire, que « souvent les critiques les plus amères sont une preuve de médiocrité. » Une autre fois, Babeuf raconte qu'il élève lui-même ses enfants d'après les principes du citoyen de Genève. Et l'on voit que déjà, François-Noël Babeuf confesse sa sympathie pour les idées qui détermineront la Révolution.

A partir de ce jour, nous allons voir apparaître peu à peu le révolutionnaire et le tribun. Le 21 mars 1787, Babeuf soumet à son correspondant, la question suivante :

« Avec la somme générale de connaissances maintenant acquises, quel serait l'état d'un peuple dont les institutions sociales seraient telles qu'il règnerait indistinctement, entre chacun de ses membres individuels, la plus parfaite égalité ; que le sol qu'il habiterait ne fût à personne mais appartînt à tous ; qu'enfin, tout fût commun jusqu'aux produits de tous les genres d'industrie. De semblables institutions par la loi naturelle ? Se-

rait-il possible que cette société subsistât, et même, que les moyens de suivre une répartition absolument égale fussent praticables ? »

Déjà, on le voit par la question posée, Babeuf jeune, inconnu, et à la veille de la tourmente révolutionnaire, est hanté par le rêve égalitaire qui le mènera à l'échafaud. Il n'a attendu, quoi qu'on ait pu prétendre, ni Robespierre, ni Saint-Just pour songer au bonheur du peuple par le moyen du communisme. Dans l'homme de lettres aimable qui traite avec esprit et légèreté les sujets littéraires, s'élabore le futur conspirateur.

Dubois de Fosseux, très embarrassé, se garda bien de répondre. Il s'en tira par d'autres questions. Cependant il lui signale un ouvrage : *Changement du monde entier* où il s'agit de réformer entièrement la société. Babeuf y puisa sans doute des idées (1).

Tout en correspondant avec l'opiniâtre Dubois de Fosseux, Babeuf s'occupait de faire vivre sa famille. Plusieurs travaux le sollicitaient. Le 4 mai 1787, il annonça son départ pour la capitale où il doit s'occuper de recherches sur un instrument qu'il appelle le *Graphomètre-trigonométrique*, avec un certain Audiffret. La même année, il prépare un *Précis* sur le cadastre avec le même Audiffret. Il n'a que peu de temps pour répondre au terrible épistolier Dubois de Fosseux qui lui adresse lettre sur lettre. Bientôt même il ne répondra plus et,

(1) Il écrit : « Il me semble que notre réformateur fait plus que le citoyen de Genève, que j'ai ouï traiter quelquefois de rêveur. Il rêvait bien à la vérité, mais notre homme rêve mieux. »

après une dernière lettre très sèche de Dubois de Fosseux la rupture est définitive entre les deux amis.

* * *

Quelle fut l'existence de Babeuf pendant qu'il correspondait ainsi? Nous ne pouvons le suivre pas à pas. Nous le voyons faire plusieurs voyages à Paris. En 1787, il perd sa jeune fille, à Roye, où il s'était fixé avec sa famille (1). Notons que Babeuf supportait l'écrasante charge de nourrir sa mère et ses frères. On le voit, en 1786, publier le prospectus d'un grand ouvrage: l'*Archiviste-Terriste*. La même année paraît une *Constitution militaire* sans le nom de Babeuf, il est vrai, mais qui lui a été attribuée. Mais, dans tout cela, il n'est point question encore de politique.

Nous allons la trouver bientôt (2). Dans un

(1) Babeuf eut plusieurs autres enfants. L'aîné, Robert fut connu plus tard, sous le nom d'Emile. Le deuxième, Camille, devait trouver la mort dans des circonstances tragiques. Trois autres enfants naquirent de son mariage avec Victoire Langlet: deux filles et un fils, tous morts jeunes. Enfin le dernier, un garçon, Caïus vint au monde pendant le procès de Vendôme.

(2) Dans une lettre à Dubois de Fosseux, du 3 juillet 1787, Babeuf lui annonce un Mémoire dans lequel on trouve en germe les idées du tribun. Il est bon de noter que bien avant la Révolution, Babeuf était déjà pénétré des idées communistes égalitaires. Ceci pour faire justice de la calomnie qui veut que Babeuf, par envie et par un besoin de surenchère et de popularité ne soit devenu communiste que dans ses der-

Discours sur les causes de désordres qui se remarquent trop souvent dans les titres des seigneuries, Babeuf écrit :

« L'instruction n'est pas d'ordinaire le partage du plus grand nombre et, pourtant, la plupart du temps, c'est l'avis de ce plus grand nombre qui prédomine, parce qu'on a partout la *manie de la pluralité des voix.*

On traite de novateurs et de gens à système les personnes dont les idées s'élèvent au-dessus de celles de la multitude ; et d'un autre côté, la paresse naturelle aux hommes les porte constamment à donner la préférence à ce qu'ils connaissent ou pratiquent de longue date, uniquement parce qu'ils y sont accoutumés, qu'un change-

nières années. Voici ce qu'on trouve dans une autre lettre du 5 septembre :

« ... Un brigand heureux n'était content qu'à demi lorsqu'il était parvenu à s'assurer une riche propriété. Son grossier orgueil souffrait, en s'étendant sur l'avenir, lorsqu'il envisageait que cette propriété, venant à se morceler entre tous ses descendants, ne pouvait point servir longtemps à donner à son possesseur la sotte importance que prête ordinairement l'aveugle fortune, surtout à des hommes guidés par des préjugés tels que ceux desquels on était communément entichés dans les temps dont je parle.

« Pour parer ce contretemps, on imagina une nouvelle indignité. Il fallut étouffer la voix du sang pour servir l'ostentation et l'on ôta presque la subsistance aux cadets pour combler l'aîné de superfluités et lui donner une prétendue illustration en lui transmettant des biens usurpés et un nom primitivement odieux.

« De là, l'origine des soi-disant nobles et celle de ces distinctions révoltantes dans tous les ordres de la société. »

ment d'habitude est toujours un dérangement et que tout dérangement suppose une fatigue et un effort. *La majorité est toujours du parti de la routine et de l'immobilité... Ceux qui ne veulent pas marcher sont toujours les ennemis de ceux qui vont en avant,* et malheureusement, c'est la masse qui s'opiniâtre à ne pas bouger. »

Cette déclaration de guerre au suffrage universel et à la loi des majorités ne pourrait-elle être signée des anarchistes contemporains et ne voit-on pas que ces conceptions vont mener droit à la conspiration babouviste ?

Malgré tout, Babeuf ne s'occupait pas, à vrai dire, de choses politiques. Le révolutionnaire n'était pas encore né et, en dehors de ces pages que nous signalons, rien ne pouvait faire prévoir, dans le travailleur modeste et acharné à sa besogne, le socialiste ardent et farouche qu'il serait bientôt.

III

Premières tribulations. — Babeuf à Paris

Déjà en 1783, Babeuf avait eu maille à partir avec le marquis de Soyecourt. Si l'on en croit certains biographes, il lui aurait écrit une lettre assez plate et ce dernier l'ayant fait dîner à la cuisine, il aurait, par suite, fulminé contre lui et contre les nobles (1). Babeuf demandait à ce marquis de réformer les inventaires de titres, cadastres, arpentages, etc., faits avant lui. Que s'est-il passé au juste entre Babeuf et le puissant marquis? Nous ne pouvons le dire, mais Babeuf dut avoir une terrible déception, car c'est de ce moment qu'il se retourne furieusement contre les nobles.

Si l'on en croit Advielle, le même fait se serait reproduit en 1787 avec le comte de Casteja. Là encore Babeuf aurait dîné à la cuisine et se serait plaint. Le comte lui répondit: « Si manger avec les gens de mon office, Monsieur, ne vous convient pas, et que vous ne trouviez pas à vous nourrir ailleurs dans le village, il ne faut penser à aucun arrangement entre vous et moi. »

Peut être, n'y eût-il qu'un incident de ce genre

(1) Georges Lecoq cite une lettre commençant par ces mots: « Seigneur illustre dont la puissance, la haute noblesse et les sublimes dignités semblent se réunir pour former le point de perfection le plus éminent à la bonté d'âme qui le caractérise. » Advielle ne parle pas de cette lettre.

et a-t-on confondu le marquis de Soyecourt et le comte de Casteja ? Quoi qu'il en soit, l'excuse de Babeuf était dans sa situation pécuniaire. Il avait une nombreuse famille et des charges accablantes. C'est ainsi que le 19 septembre 1787, il écrit à un parent : « Mon cher Monsieur, je t'en prie, envoie-moi de la monnaie. Je me porte bien. Je suis exactement sans le sou... »

Enfin, en 1788, Babeuf put connaître l'aisance. Il avait alors une clientèle riche et occupait plusieurs commis. Il travaillait à des recherches d'archives. Nous voyons alors reparaître le marquis de Soyecourt. Babeuf lui avait présenté un mémoire de 12.000 livres. Le marquis avait, parait-il, l'habitude de payer seulement avec des paroles. En vain Babeuf le harcela-t-il. Pas assez fortuné et trop petit pour entamer un procès, il dut s'amender. Il toucha exactement *cent louis* et fut obligé de donner quittance. En même temps, le travail cessa tout à coup (1). Babeuf se retrouva dans la gêne.

Il avait trouvé aussi sur son chemin la famille Billecoq (2). Cette famille très puissante, com-

(1) Cette famille de Soyecourt est celle qui avait recueilli Babeuf. Il faut chercher les motifs de la rupture plutôt dans le refus de payer du marquis que dans l'histoire du dîner à la cuisine que nous relatons plus haut. Babeuf dans ses notes dit du marquis : « Courtisan ruiné, épuisé, qui ne payait personne, bien qu'il eut des possessions immenses, pas même les aubergistes par où il passait. »

(2) Les Billecoq, officiers de M. de Soyecourt, avaient été destitués par ce dernier. Ils virent que Babeuf avait usé contre eux de son influence et dès lors ils cherchèrent, par tous les moyens, à s'en venger.

posée d'avocats et de curés, poursuivit Babeuf d'une haine implacable. Peu à peu, elle lui fit perdre plusieurs procès, lui retira des clients. La gêne ne tarda pas à devenir de la misère.

Ainsi on peut voir Babeuf, dès ses commencements, en lutte avec l'aristocratie provinciale. On comprend sa rancune et sa haine. Ce sont ces nobles et ces robins qui lui font perdre le fruit d'un travail opiniâtre et le condamnent à vivre misérablement, lui et sa famille. Il devait s'en souvenir plus tard (1).

* * *

En 1789, nous trouvons Babeuf toujours pauvre et toujours luttant. Mais il s'était transformé. Il ne correspond plus avec Dubois de Fosseux. Il laisse de côté les choses littéraires. Les pauvres gens de la ville de Roye le connaissent, l'estiment, subissent son influence. La politique l'absorbe tout entier. Déjà, il lance des écrits révolutionnaires. Le doux rêveur d'antan fait place à l'agitateur passionné.

Il commence par rédiger les premiers articles pour les *Cahiers du bailliage de Roye* et dans le

(1) Il écrira: (*Babeuf, Tribun du Peuple, à ses concitoyens.*) « J'étais féodiste sous l'ancien régime et c'est la raison pour laquelle je fus peut-être le plus redoutable fléau de la féodalité dans le nouveau; ce fut dans la poussière des Archives seigneuriales que je découvris les affreux mystères des usurpations de la caste noble; je les dévoilai au peuple par des écrits brûlants, publiés dès l'aurore de la Révolution. Notre département en fut électrisé; il se fit une insurrection contre les droits féodaux... »

premier, lui fonctionnaire, il n'hésite pas à proposer l'abolition des fiefs, le rachat des censives, la suppression du droit d'aînesse; il demande qu'on substitue une contribution unique également répartie aux impôts de toute espèce existants alors. C'était là réclamer sa propre condamnation. Et bientôt, Babeuf réussit. Sur la place publique de Roye, on brûle, par son ordre, les archives seigneuriales.

Le 14 juillet, il est parmi les vainqueurs de la Bastille (1). Dès ce jour, il se fixera à Paris où

(1) Dans une lettre à sa femme, Babeuf lui fait un récit à propos de la prise de la Bastille. Il est curieux de confronter ce récit avec ceux qu'en fait Camille Desmoulins. (Voir notre précédent volume):

25 juillet 1789

...Je ne puis que te rendre en gros tout ce que j'ai vu et entendu. A mon arrivée, on ne s'entretenait que d'une conspiration dont M. le comte d'Artois et d'autres princes étaient les chefs. Il ne s'agissait, rien moins, pour eux, que de faire exterminer une grande partie de la population parisienne et de réduire ensuite à la condition d'esclaves tout ce qui, dans la France entière, n'aurait échappé au massacre qu'en se mettant humblement à la disposition des nobles, en tendant sans murmurer, les mains aux fers préparés par les tyrans. Si Paris n'eut pas découvert à temps cet affreux complot, c'en était fait; jamais crime plus épouvantable n'aurait été consommé. Aussi n'a-t-on pu songer qu'à tirer une éclatante vengeance de cette perfidie dont il n'y a pas d'exemple dans l'histoire; on s'y est résolu et l'on n'épargnera ni les auteurs principaux de la conjuration, ni leurs adhérents. Les exécutions ont commencé sans épuiser un trop juste ressentiment. La fureur du peuple est loin d'être apaisée par la mort du gouverneur de la Bastille et la démolition de cette infernale prison, par la mort du prévot des marchands, par le pardon que Louis XVI est venu implorer

ses affaires, du reste, le retiennent. Sa famille est demeurée à Roye et elle se trouve dans la détresse. Babeuf se désespère; il écrit à sa femme:

« Je suis désespéré, ma bonne amie, de voir la détresse où je te laisse. Ce moment-ci est terrible à passer et tu sais que ce n'est pas ma faute,

de ses sujets, par le rappel de M. Necker et des autres anciens ministres, par le renvoi des nouveaux régiments et des troupes; il lui faut bien d'autres expiations. On veut encore, dit-on, voir tomber une trentaine de têtes coupables. M. Foulon qui devait remplacer M. Necker et qui, s'étant fait passer pour mort, il y a quatre jours, avait fait enterrer une bûche à sa place, ce M. Foulon a été arrêté hier, conduit à l'Hôtel de Ville et pendu au moment où il en descendait. Son corps a été traîné dans les rues de Paris, puis déchiré en morceaux, et sa tête promenée au bout d'une pique, a été portée au faubourg Saint-Martin pour y attendre et précéder le gendre de M. Foulon, M. Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, qu'on amenait de Compiègne, où il avait été arrêté. J'ai vu passer cette tête du beau-père, et le gendre arrivant derrière, sous la conduite de plus de mille hommes armés; il a fait ainsi, exposé au regard du public, tout le long trajet du faubourg et de la rue Saint-Martin, au milieu de deux cent mille spectateurs qui l'apostrophaient et se réjouissaient avec les troupes de l'escorte, qu'animait le bruit du tambour. Oh! que cette joie me faisait mal. J'étais tout à la fois satisfait et mécontent; je disais tant mieux et tant pis. Je comprends que le peuple se fasse justice, j'approuve cette justice lorsqu'elle est satisfaite par l'anéantissement des coupables, mais pouvait-elle aujourd'hui n'être pas cruelle? Les maîtres, au lieu de nous policer, nous ont rendus barbares, parce qu'ils le sont eux-mêmes. Ils récoltent et récolteront ce qu'ils ont semé, car tout cela aura, à ce qu'il paraît, des suites terribles, nous ne sommes qu'au début. »

si je ne l'ai pas évité. Je suis bien sensible aux efforts que tu fais pour moi. Je te renvoie tes six francs aujourd'hui; s'il faut que quelqu'un de nous souffre, je dois commencer le premier. J'espère pourtant que, dès demain, je pourrai te procurer quelque chose. J'attends une dizaine d'écus de la vente d'une petite brochure (1) de quatre pages que j'ai faite, que l'on a imprimée hier et que l'on va vendre aujourd'hui... Je suis déjà à peu près assuré d'un emploi de huit cents francs qui ne m'occupera pas plus de deux jours par semaine... »

Donc Babeuf lutte toujours pour vivre, mais il n'y réussit guère. Le 26 août 1789, il écrit encore à sa femme :

« Tu me crèves le cœur, ma pauvre petite femme et voilà tout ce que je peux te dire. La parole me manque en réfléchissant à notre position, et j'y réfléchis toujours. Adieu, prends courage, va, je volerai bientôt auprès de mes enfants, je les mangerai de baisers et toi aussi... »

Des biographes peu consciencieux nous ont montré Babeuf à Paris, ne s'occupant pas de sa famille qu'il a laissée dans la misère. Ses lettres sont un démenti formel à toutes ces calomnies. Mais, nous l'avons dit, Babeuf est le grand calomnié. Il n'est pas un de ses actes, pas un de ses écrits, pas une de ses paroles qui n'aient été laborieusement et habilement utilisés et retournés contre lui.

(1) Il s'agit d'une brochure où Babeuf attaque Mirabeau et qui est intitulée : *La nouvelle distinction des Ordres par M. de Mirabeau.* Babeuf n'a jamais aimé Mirabeau.

Babeuf, cependant, s'occupait toujours avec Audiffred de la publication de son cadastre (1). Bientôt il revenait à Roye. Il venait de signer un traité avec Audiffred au sujet du *Graphomètre-trigonométrique* et reprenait ses fonctions de commissaire terrier. Puis, il recommence à voyager. On le voit à Noyon, à Saint-Quentin, à Paris, à la fête de la Fédération, et sa femme vient le rejoindre dans la capitale. Les affaires allaient de plus en plus mal et Babeuf ne s'enrichissait pas. Il vivait d'expédients. Il continuait cependant à s'occuper de politique. En 1790, il dénonce un certain Laralit, directeur de la régie, et la Cour des aides lance contre lui un décret de prise de corps.

Il revient alors à Roye et le voilà de nouveau en contact avec les Billecoq. Il peut alors, grâce à l'obligeance d'un imprimeur de Noyon, réaliser un rêve longtemps caressé : il devient journaliste. Il fonde le *Correspondant Picard* (2).

Il va désormais attaquer ses ennemis et s'en créer de nouveaux. Le journal se divisait en deux parties : l'une concernant les matières politiques ; l'autre consacrée aux *Pétitions, Adresses, Instructions aux différents corps administratifs*. Il est seul à faire ce journal et montre une facilité de rédaction inouïe. Il a des polémiques violentes. Il montre un ardent amour du peuple et une haine implacable pour la noblesse. Mais bientôt ses ennemis auront le dessus et lui feront payer cher ses attaques.

(1) Il ne devait être publié qu'en 1790.

(2) Il signait alors : *Camille* Babeuf.

Ces diverses péripéties nous mènent en 1792. En septembre, Babeuf fut élu administrateur-archiviste de la Somme, mais le représentant André Dumont le fit rapidement destituer (1). Il fut alors nommé administrateur du district de Montdidier.

La encore, les déboires l'attendaient. Un ex-procureur du Roi, le sieur de Longcamp s'acharne après le plébéien et trouve le moyen de l'accuser d'avoir substitué un nom à un autre dans un acte de vente d'un bien national. Babeuf se rendit à Amiens, mais, se voyant poursuivi sous l'inculpation de faux, il s'échappa.

Il fut condamné par contumace à vingt ans de fers (2). Le procès allait être revisé. Mais cela n'a pas moins permis aux calomniateurs de présenter Babeuf, victime de l'injustice et de l'acharnement de ses ennemis et des ennemis du peuple, comme indigne et comme ayant subi des condamnations infamantes.

(1) Il avait connu André Dumont comme clerc à Roye et il y avait, entre les deux hommes, une vieille haine.

(2) Cette condamnation qui ne demeura point, a contribué, dans une forte mesure, à l'édification de la légende qui s'est formée autour de Babeuf, comme du reste, autour des meilleurs révolutionnaires. Les calomniateurs n'ont jamais cessé de rappeler que Babeuf était un faussaire. Il nous faut insister là-dessus. Nous avons plus haut donné l'appréciation mensongère de Taine. Dernièrement, dans un article de la *Liberté*, M. Paul Gaulot y revenait (17 juin 1907.) Cet article contenait du reste plusieurs inexactitudes. C'est ainsi que M. Gaulot prétend que Babeuf fut arrêté rue Bleue, chez un menuisier, par les soins de l'adjudant-général Blondeau, alors qu'il fut réellement arrêté, rue de la Grande-Truanderie, chez le tailleur Tissot, par l'inspecteur général Dossonville, sur l'ordre de Carnot.

IV

Babeuf en 1793 et jusqu'en 1795. — Le « Tribun du Peuple »

Condamné, Babeuf prit le parti d'abandonner définitivement la Picardie. Il vint à Paris en février 1793 et se mit à l'abri des poursuites. Sa situation cependant était encore plus lamentable et le malheureux faisait des efforts désespérés pour en sortir (1). Il écrit à sa femme (24 février 1793) :

« Il ne faut plus nous le dissimuler, ma chère amie, trop de monde, dans ce malheureux pays, a juré notre perte ; je dois à l'existence de mes enfants, à l'obligation qui m'est imposée de les élever, de céder à la persécution sans relâche que j'essuie depuis si longtemps ;... Ah ! les malheureux ! Ils m'accusent, moi qui ai toujours montré tant d'horreur pour l'intrigue et les bassesses, ils m'accusent d'avoir trahi mes devoirs pour de l'argent. Qu'ils viennent voir leur ouvrage ? Mes enfants qui pleurent parce qu'ils n'ont pas de

(1) Bien des hommes, parmi ceux qui jouaient un rôle pendant la tourmente révolutionnaire, connurent des années de misère. Desmoulins longtemps demeura besoigneux, selon le mot de Châteaubriand ; Hébert se trouva dans la misère la plus effrayante ; Collot d'Herbois, Brissot vécurent d'expédients ; Marat, lui-même, quoique médecin renommé connut la gêne.

pain! Ma chère amie, tâche pourtant de les empêcher de mourir encore pendant quelques jours. Le citoyen Fournier (1) m'a procuré un petit travail; je dois recevoir quelque argent demain.. »

* * *

Voilà donc quelle était la situation de cet homme que certains historiens s'évertuent à nous présenter comme un bandit. Dès son enfance, c'est la misère qui le saisit. Jeune homme, il lui faut lutter avec acharnement pour faire vivre sa famille. Marié et père, c'est encore la lutte contre l'éternelle misère. Maintenant le voilà sous le coup d'une épouvantable accusation. Poursuivi, traqué, sans argent et quelquefois sans asile, il lui faut encore songer à sa famille. Sa femme à bout de ressources vient de vendre ses derniers meubles. Les créanciers le harcèlent.

Là-dessus, Babeuf finit par obtenir une place, il est nommé secrétaire de l'administration des subsistances de Paris. Il n'a plus qu'à se tenir tranquille. Eh bien, non! il continue à publier des placards et des brochures; il ne veut pas abandonner la lutte et il fait tant que les juges de Montdidier, qui ne l'ont pas perdu de vue, finissent

(1) Il s'agit du célèbre Fournier, l'Américain; Babeuf fit plusieurs écrits pour lui. Remarquons que dans l'un de ces écrits Babeuf, attaque avec violence, Marat. Cependant en juillet 1790, dans l'*Ami du Peuple*, ce dernier l'avait défendu et soutenu et plus tard Babeuf se réclamera de lui.

par obtenir gain de cause et Babeuf est arrêté pour purger sa contumace (1).

* * *

Pourtant Babeuf ne se laisse pas aller au désespoir et à l'abattement. Il publie des justifications et rédige des mémoires. Il écrit à Chaumette: « Du fond de ma prison, Tribun, j'apprends que tu me juges digne de ton intérêt... Il est infâme de m'accuser... C'est le quatrième procès criminel qu'ils suscitent à mon *seul patriotisme*... Il me suffirait d'un seul fait pour te convaincre de mon mépris de l'or: ma place à la commission ministérielle des subsistances me rapporte 4.000 livres; eh bien, j'ai demandé à être admis à exercer, avec appointements de 1.200 livres, dans la commune d'Emile, l'honorable fonction d'instituteur de morale, dans ce lieu sanctifié par Rousseau... »

Il écrit d'autre part à Sylvain Maréchal (2): « Celui qui vous adresse cette lettre est un citoyen, un patriote accablé sous le poids du malheur. Il a vu dans vos écrits tout ce que vous inspirent de compassion les misères d'autrui; il

(1) « Je viens d'être arrêté et mis à la Chambre d'arrêt de la mairie. Ce sont les aristocrates administrateurs de Montdidier qui font encore une fois jouer contre moi leurs coupables manœuvres. Je vais être conduit à Montdidier. Consolez-vous, mes enfants, je n'aurai que la peine de confondre mes ennemis. » (Lettre de Babeuf à sa femme, 24 brumaire, an II.)

(2) Sylvain Maréchal, ami de Camille, sera plus tard mêlé à la conspiration de Babeuf.

sait donc d'avance que vous serez touché de sa triste position.

« Né sans fortune ou plutôt au sein d'une pauvreté absolue, j'étais arrivé, avant 1789, à vivre presque dans l'aisance du produit d'un emploi que la Révolution devait détruire et qu'elle a détruit, en effet. Je perdis alors mon état, mais je n'en murmurai point; jeune encore, je m'enflammai au contraire pour la cause de la liberté et je consumai le reste de mes ressources à faire aux abus une guerre acharnée. Je m'attaquai d'abord à la maltote et à tous les impôts indirects. Une première brochure que je répandis fit tant de bruit que l'infâme Cour des aides m'envoya enlever de mon lit, au milieu de la nuit, dans mon domicile à trente lieues de Paris, puis me fit amener à la conciergerie du Palais et poursuivre criminellement (1)... Après deux mois de captivité, je contraignis mes persécuteurs à m'ouvrir la porte de ma prison.

« Je retournai dans mon département; j'y fis un journal... Je me déclarai le champion de tous les campagnards contre les ex-seigneurs; je feuilletai, je compulsai toutes les histoires et j'en tirai la preuve irrécusable et très utile qu'il n'était pas un seul droit de vassalité qui ne fût une usurpation. J'imprimai cette grande vérité.. Gémissant sur le sort de la classe malheureuse dont je vois sans cesse s'empirer la condition, déplorant bien amèrement que jusqu'ici on n'ait rien fait d'efficace pour elle, je jetai en avant quelques idées tendant à améliorer sa situation; bien-

(1) C'est à ce propos que Marat le défendit.

tôt je fus soupçonné, accusé d'en *vouloir aux propriétés*. Des frères souffrants et laborieux ne voient en moi qu'un ami compatissant et un protecteur; pour les riches égoïstes, je ne fus qu'un dangereux apôtre des lois agraires. »

Et, dans cette lettre, Babeuf continue à retracer son existence. Il expose sa situation. Mais cela ne le fait pas sortir de Sainte-Pélagie. Enfin la Convention s'occupa de lui. L'affaire fut portée devant la Cour de cassation qui annula le jugement pour vice de forme et renvoya Babeuf devant les juges de Laon. Ceux-ci déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu à accusation (18 juillet 1794). L'injustice était réparée. Babeuf redevint libre (1).

* * *

De retour à Paris, il reprit son emploi au bureau des subsistances et se tint coi pendant quelque temps. Il travaillait à une *Histoire des Conspirations et des Conspirateurs du département de la Somme* qui ne vit pas le jour. Peut-être même blâmait-il la politique de Robespierre, alors tout-puissant, et songeait-il à l'attaquer déjà.

Toujours est-il qu'on n'entend plus parler de Babeuf jusqu'au 9 thermidor. A partir de ce jour,

(1) On a tout de même ergoté sur ces deux jugements contradictoires. Cependant, l'affaire était jugée et bien jugée et au procès de Vendôme, on n'y fera même pas allusion. Il a fallu les historiens réactionnaires pour accuser de nouveau Babeuf et établir la légende. Aulard, lui-même, dit que Babeuf semble avoir péché par négligence, non par improbité. (V. *Grande Encyclopédie.*)

il reparaît sur la scène politique. On le voit dans les réunions publiques, au club de l'Evêché. On le soupçonne de royalisme et il se distingue, en effet, par ses attaques contre les robespierristes. Il publie sa fameuse brochure : *Du Système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier.* En même temps, il attaque les Fréron, les Tallien, les Barras. Il va se faire encore des ennemis de tous les côtés.

Mais bientôt il fonde son journal : Le *Journal de la Liberté de la Presse* qui deviendra le *Tribun du Peuple.* Ses attaques deviennent plus violentes. Ses théories sont exposées sans réserves. Le 10 pluviôse an III, Tallien le dénonce à la Convention comme coupable d'outrager la représentation nationale. Bientôt Babeuf qui vient d'abandonner son emploi, va se retrouver dans la misère et sera de nouveau jeté en prison.

V

« Du Système de dépopulation ». — Le journal de Babeuf

Robespierre à terre, Babeuf attaque sans ménagement sa mémoire et les survivants, ses disciples. On se demande par quelle aberration singulière, cet homme si clairvoyant a pu ainsi se méprendre et ne pas voir qu'à ce moment-là, Robespierre était le dernier soutien de la Révolution.

Dans une brochure intitulée : *Du Système de dépopulation ou la vie et les crimes de Carrier,* Babeuf tombe furieusement sur les révolutionnaires pour lesquels il forge l'épithète de terroriste. Il veut convaincre le public que la faction Robespierre n'avait en vue que la ruine du peuple et que pour arriver à ce but, elle a mis en pratique un système particulier : le système de dépopulation.

Voyons l'idée de Babeuf. D'après lui, Robespierre rêvait d'établir l'égalité des biens entre les citoyens — et à ce point de vue Babeuf se déclare d'accord avec lui. — Mais le dictateur ayant calculé que la répartition des biens et des fortunes serait complètement inutile, étant donné que la population était trop abondante, aurait résolu de *dépopuler,* c'est-à-dire de supprimer des vies humaines jusqu'au moment où, la population devenue moins dense, chaque citoyen aurait pu

être assuré de posséder en suffisance ce qui lui était nécessaire. De là les noyades de Carrier, la guerre de Vendée, la guerre extérieure, les guillotinades, etc., où Babeuf ne veut voir que l'application de l'épouvantable système qu'il dénonce.

Il faut avouer que voilà une singulière appréciation de la politique de Robespierre. Un jugement semblable ferait douter des facultés cérébrales de Babeuf, si par la suite, il n'avait pris le soin de reconnaître son erreur.

Ce qui excuse Babeuf, c'est sa grande sensibilité. Déjà au lendemain de la prise de la Bastille, nous l'avons vu déplorer le meurtre de Berthier et de Foulon. Sous la Terreur, le républicain égalitaire qu'il était, le rêveur qui voulait le bonheur de tous, souffrit certainement de voir la guillotine et l'assassinat érigés en système de gouvernement.

Il faut reconnaître aussi que les faits relatés dans la brochure de Babeuf sont exacts et que certaines pensées magnifiquement exprimées méritent l'attention.

C'est ainsi que Babeuf écrit à propos de la représentation nationale :

« Que l'on cesse d'attacher au caractère de mandataire du peuple ce prestige idolâtre, ce fanatisme esclave, cette fausse idée d'infaillibilité ou tout au moins de capacité supérieure à celle des autres citoyens. Non, mon délégué n'est point en état de faire plus de miracles que moi ; je n'ai pas eu le pouvoir, en le décorant de sa dignité, de lui infuser la sapience infinie ; il reste homme comme il était avant ; il fera autant de fautes que

les autres hommes, et peut-être encore plus, parce que l'éclatante puissance, dont je l'ai investi inopinément, l'éblouira (1). »

Et à propos des gouvernements qui répondent aux revendications du peuple par des coups de fusils :

« Le titre de gouvernement n'exclut pas celui d'assassin, quand celui qui en est décoré en tient la conduite et le peuple n'est point satisfait d'un supplice ordinaire pour l'infâme mandataire qui a abusé de ses pouvoirs, pour massacrer ceux dont il les a reçus. »

Sur la Patrie :

« Il ne serait nullement juste que celui qui n'a rien s'exposât et se sacrifiât pour défendre les propriétés au profit de ceux qui les tiennent, tandis que ces derniers laisseraient languir sa famille et lui-même à son retour, si le hasard le faisait survivre aux fatigues et aux périls de la guerre. »

Comment s'étonner qu'un homme qui avait le courage d'écrire de telles choses en pleine réaction thermidorienne ait été poursuivi, condamné et plus tard sali par les réacteurs ?

Cependant Babeuf n'est pas tendre pour certains révolutionnaires. Il dénonce furieusement

(1) C'est le langage d'un anarchiste va-t-on s'écrier. En effet. Les anarchistes modernes ne s'expriment pas autrement. Du reste la plupart des théories dites nouvelles et qui paraissent subversives ont été soutenues et affirmées par les hommes de la première Révolution. Il serait curieux de recueillir les opinions et pensées de ces hommes sur la propriété, sur l'armée, sur la Patrie. Peut être le gouvernement de la troisième République y trouverait-il matière à poursuites.

les abus des représentants en mission et donne sur la guerre de la Vendée des détails et des éclaircissements qui la montrent sous un jour particulier.

« Qu'un Raynal, écrit-il, vienne faire la comparaison de la conduite de ces féroces Espagnols envers les Péruviens et de celle de nos forcenés Français envers leurs frères de Vendée, quelle différence trouvera-t-il? Barbare atrocité d'un côté, et atroce barbarie de l'autre. Là, le crucifix d'une main et le poignard d'une autre, on disait à ceux qui n'avaient jamais ouï parler de Jésus le Galiléen: *Reconnais ton Dieu ou je te tue.* Ici, la cocarde nationale d'une main et le fer aussi de l'autre, ceux qui, oncques n'avaient pu se former d'idées de la liberté étaient apparemment admonestés par cette courte formule: *Crois aux trois couleurs ou je te poignarde.* Il n'y a que les décorations de changées et le nom des masques, mais le fond des deux cadres est absolument le même. »

Et plus loin:

« Je suis patriote et je vais vous le prouver, disait un pauvre honnête homme de Vendéen. » « Tant pis, lui répondait un brigand tricolore, avide de piller sa dépouille; tu habites une terre maudite, tu mourras. » Et, à l'instant, l'infortuné et paisible agricole est couché en joue, il expire sur son foyer, son agonie équivaut à mille morts, par le poignant spectacle de sa femme qu'il voit éprouver le même sort, mais livrée auparavant aux horreurs brutales de leurs communs assassins... ; de ses enfants également immolés, emportés au bout des baïonnettes... ; de sa maison en proie à la cupidité rapace des cannibales, et finalement

livrée aux flammes sur lesquelles il rendra ses derniers soupirs. Quel déchirant tableau (1)! »

Babeuf invoque à l'appui de ses dires, les témoignages de Philippeaux et de Lequinio, dont l'un a dénoncé les crimes des républicains dans sa *Lettre au Comité de Salut Public* et dont l'autre a fait des aveux précieux dans sa *Guerre de Vendée et des Chouans*, où il énumère les moyens d'en finir et écrit :

« Si la population qui reste n'était que de trente à quarante mille âmes, le plus court serait, sans doute, de tout égorger. Mais cette population est immense : elle s'élève encore à quatre cent mille hommes. S'il n'y avait nul espoir de succès par un autre mode, sans doute encore qu'il faudrait tout égorger, y eut-il cinq cent mille hommes ; mais je suis loin de le croire. »

(1) L'indulgent Camille dit des Vendéens (*Hist. des Brissotins*, p. 72) :

« De tels hommes déshonorent la guillotine, comme autrefois la potence était déshonorée par ces chiens qu'on avait pris en contrebande et qui étaient pendus avec leurs maîtres. Je ne conçois pas comment on peut condamner à mort sérieusement ces animaux à face humaine ; on ne peut que leur courir sus, non pas comme dans une guerre, mais comme dans une chasse ; et quant à ceux qui sont faits prisonniers, dans la disette de vivres dont nous souffrons, ce qu'il y aurait de mieux à faire, ce serait de les échanger contre leurs bœufs du Poitou. » Babeuf lui répond : « Pauvre Camille ! qu'il avait donc tort de n'être point totalement indulgent pour ceux dont le jugement les égarait. Il ne voyait pas que monsieur son père, qui l'avait fait étudier toute sa vie, n'était parvenu à en faire qu'un répertoire d'histoire universelle, un intarissable faiseur d'épigrammes et un spirituel déraisonneur. »

« ... Il ne faut point faire de prisonniers ; dès que l'on trouve des hommes ou les armes à la main, ou en attroupement de guerre, quoique sans armes, il faut les fusiller sans déplacer. »

Babeuf retrace ensuite les horreurs dont Carrier s'est, d'après lui, rendu coupable. Il est certain que de telles horreurs semblent indiquer l'application raisonnée et voulue d'un système, si on les examine isolément sans tenir compte des circonstances qui les entourent et les nécessitent peut-être. De là l'erreur de Babeuf qui atteint au paradoxe lorsqu'il veut faire remonter les responsabilités jusqu'à Robespierre (1).

* * *

En même temps qu'il attaquait les partisans de Robespierre vaincus dans une brochure demeurée fameuse, Babeuf, dans le journal qu'il venait de lancer, multipliait les mêmes attaques.

Le *Journal de la Liberté de la Presse* (2), était

(1) On dirait que Babeuf a voulu juger son œuvre dans les lignes suivantes qui se trouvent dans la brochure elle-même :

« De plats historiens ont voulu narrer la vie politique de plusieurs personnages de la révolution, dont quelques-uns n'ont été crus coupables que parce qu'ils convenait à des factions qu'ils parussent l'être. Aucune de ces relations n'est digne de passer à la postérité ; elles n'ont pas même le mérite d'être des romans bien faits. »

(2) Dès le premier numéro, le journal est signé G. Babeuf. Le numéro se vendait à raison de 4 livres pour 30 numéros ou un mois, à Paris. On pouvait y lire

entièrement consacré à combattre ce qu'on appelait alors la queue de Robespierre. Il dénonçait Barère et proclamait que « la chute des tyrans nous rend nos droits éternels; que la liberté sort toute rayonnante de puissance de la tombe du dictateur. »

Bientôt le journal changeait de titre et devenait le *Tribun du Peuple*. Les articles étaient signés Gracchus. Les robespierristes continuaient à être malmenés. En même temps, les thermidoriens étaient combattus avec la pire violence. Aussi, la police s'occupa-t-elle de Babeuf. Menacé d'être arrêté, poursuivi, Babeuf dut se réfugier, plus d'une fois, chez des amis et, comme autrefois Marat, s'enfouir dans une cave.

Cependant, Babeuf ne tarda pas à s'apercevoir qu'il faisait fausse route. Déjà, il avait écrit sur Robespierre :

« Ce Robespierre, dont la mémoire est aujourd'hui injustement abhorrée, Robespierre dans lequel il semble qu'on doit distinguer deux personnes, c'est-à-dire Robespierre sincèrement patriote et ami des principes jusqu'au commencement de 1793 et Robespierre ambitieux, tyran et le plus profond des scélérats depuis cette époque; ce Robespierre est la meilleure source où il faille chercher les grandes vérités et les fortes preuves des droits de la presse. »

Il allait bientôt reconnaître son erreur et cela sans aucune honte, tel qu'il le pensait.

ceci : « Ce journal est le grand livre ouvert à toutes les vérités, la boîte aux lettres de tous les surveillants de la Patrie, et la tribune publique des hommes libres, énergiques, et amis des principes. »

Cette attitude, toute de franchise, la violence de ses attaques qui lui procuraient des ennemis de plus en plus nombreux, les théories communistes avec lesquelles il effrayait les réacteurs de l'époque, tout cela devait se terminer par son arrestation. La police finit par le découvrir. Babeuf appréhendé avec quelques autres journalistes (11 ventôse an III), fut jeté dans les prisons d'Arras.

VI

Babeuf à Arras. — Charles Germain Taffoureau. — Les futurs babouvistes

Dans la prison d'Arras, Babeuf se trouva en contact avec plusieurs révolutionnaires qui devaient jouer un rôle dans la conspiration babouviste.

Il y avait parmi eux Charles Germain, « officier obscur, nourri, dans les conciliabules des Jacobins, d'opinions exaltées et d'espérances ambitieuses (1). » Taffoureau (2) qui sortait des prisons de Saint-Omer et de Lille et qui s'était, depuis longtemps, affirmé partisan de Babeuf; Cochet, Lebois (3) et quelques autres.

(1) Charles Nodier: *Souvenirs de la Révolution.* Germain né à Narbonne, avait dix-huit ans en 1789. Il s'engagea et devint capitaine de hussards. Il fut arrêté après le 9 thermidor. Plus tard il devint riche, à la suite d'un mariage, mais demeura toujours le révolutionnaire qu'il s'était montré dès le début. Il mourut du choléra en 1831.

(2) Taffoureau né à Saint-Omer en 1767, jacobin ardent, enfermé comme dangereux « affamé de carnage et altéré de sang », d'après une délibération du Conseil général de Saint-Omer. Il mourut en 1840.

(3) Ce Lebois était avec Chales, le continuateur de l'*Ami du Peuple*, de Marat. Disons à ce propos que l'*Ami du Peuple* avait comme principal rédacteur le fameux Ange Pitou, chansonnier et agent royaliste. Dans une lettre au plébéien Simon (25 nivose, an IV), Babeuf

Babeuf correspondait en même temps avec Fouché. Le 19 germinal, il lui écrit une lettre dans laquelle il se plaint du régime auquel on le soumet. Il est curieux de voir Babeuf entretenir des relations avec l'ignoble mouchard qui trahit tour à tour ses amis, depuis Robespierre jusqu'à Napoléon. Peut-être le tribun se méprit-il sur ce personnage et l'autre escomptait-il le triomphe des révolutionnaires. Toujours est-il qu'on voit Babeuf, même au moment où il conspire, en relations secrètes avec Fouché (1).

donne de curieux détails sur cet Ange Pitou: il le montre comme le confident, l'âme damnée de Mercier et l'appelle «scélérat immoral». Ange Pitou, ex-abbé, avait rédigé le *Tableau de Paris en vaudevilles*, feuille périodique. Il entreprit en même temps la rédaction de l'*Ami du Peuple*. Il écrivait pour les deux partis opposés. C'est lui qui écrivit *Timon d'Athènes* attribué à Mercier et il en fit la critique dans l'*Ami du Peuple*. Il faisait, dans le même journal, l'apologie de septembre au moment de l'exaspération la plus outrée de la jeunesse Féronnienne.

« C'étaient les réactionnaires, ajoute Babeuf, qui faisaient l'*Ami du Peuple*; on laissa subsister ce journal autant qu'on le crut à propos, pour qu'il restat un simulacre de liberté de la presse. Quand on voulut le supprimer, on y fit mettre ce qu'on voulut pour motiver l'arrestation de Lebois.

(1) Fouché reconnut lui-même à la tribune qu'il avait eu des relations avec Babeuf. Voici ce que déclara l'homme aux yeux clos:

« Un républicain ne doit compte de ses relations qu'à la loi; je suis prêt à les faire connaître, quand elle l'ordonnera; il n'en est pas une qui ne m'honore. Assez d'autres ont des relations avec la fortune et le pouvoir; il n'est pas encore défendu d'en avoir avec le malheur opprimé, oui, j'ai eu des relations avec Babeuf. »

Dans la prison, les détenus qui ne pouvaient se voir, correspondaient, échangeaient leurs idées et discutaient par lettres. C'est ainsi que Babeuf s'attacha Ch. Germain. La police veillait, cependant, puisque, le 22 messidor, Germain écrit :

« Je te préviens qu'on guette notre correspondance, j'en suis sûr... Que reviendra-t-il à nos oppresseurs de s'en saisir ? Du dépit et de la fureur en voyant que, même dans les fers, nous n'avons rien perdu de cette fermeté, de cette tranquillité qui les déconcertent et que, malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent venir à bout d'altérer. »

Malgré tout, la conspiration s'élaborait. Dans les lettres échangées, on peut voir déjà que, devenus libres, les révolutionnaires passeront à l'action. Babeuf écrit à Germain :

« Je vois sans chemises, sans souliers, sans habit, presque tous ceux qui font pousser le lin et le chanvre, presque tous ceux qui mettent en état d'être employées, soit ces matières textiles, soit la laine ou la soie, presque tous ceux qui tissent, qui font la toile et les étoffes, qui donnent la préparation aux cuirs, qui confectionnent les chaussures. Je vois également manquer à peu près de tout ceux qui travaillent mensuellement aux meubles, aux ustensiles de métier ou de ménage, aux bâtiments, etc... »

Et il ajoute : « Il faut, non pas entamer, mais anéantir absolument le vieux régime d'oppression, de préjugés et de superstition (1). »

(1) Babeuf, cependant, n'avait aucune illusion au sujet d'une transformation radicale de la vieille so-

Subitement la correspondance dut s'arrêter. Les détenus furent dirigés sur Paris, le 24 fructidor an IV (12 septembre 1795). Puis, le 4 brumaire, une amnistie générale était prononcée par la Convention. Babeuf fut remis en liberté et avec lui Germain et ses co-détenus. Ils devaient se retrouver à Vendôme.

* * *

Libre de nouveau, Babeuf s'empressa de reprendre la publication du *Tribun du Peuple.* La lutte recommença. Mais cette fois, Babeuf n'attaquait plus la faction robespierriste. Au contraire, il nouait des relations avec les survivants de ce parti. Et il s'écriait :

« Urne de Robespierre, cendres chéries ! Ranimez-vous et daignez confondre les plats diffamateurs ! Mais non, méprisez-les, demeurez paisibles, restes précieux ! Tout le peuple français dont vous avez voulu le bonheur et pour lequel votre seul génie avait fait plus que personne, tout le peuple français se lève pour vous venger. »

On voit quel revirement s'était fait dans l'esprit de Babeuf. Le sentimental qui était en lui et qui lui dictait des pages terribles sur les atro-

ciété. Il faut bien voir que, communiste d'aspiration, il n'était dans l'action, quoiqu'on ait dit, qu'un simple républicain de 1793. Il l'avoue lorsqu'il déclare : « Nous n'avons pas la baguette merveilleuse qui serait nécessaire pour faire d'un côté la poussière du passé, et de l'autre surgir de terre tout ce que réclame et comporte l'établissement d'une société d'égaux. »

cités révolutionnaires allait s'effacer devant l'homme politique, prêt, par tous les moyens, à assurer le triomphe de ses conceptions.

Parmi les hommes avec qui il venait d'entrer en relations et avec lesquels il allait conspirer pour le bonheur commun, il y en avait d'énergiques et d'audacieux qui avaient joué un rôle durant toute la tourmente révolutionnaire ; il y avait Antonelle ; Duplay le menuisier ; Buonarroti ; Amar ; Darthé ; Drouet, les uns étaient des hébertistes échappés à la haine de Robespierre ; les autres étaient des robespierristes échappés à la rancune des gens de thermidor. Tout ce monde-là allait se trouver réuni pour essayer de renouer la tradition de 93 et de sauver la Révolution, mise à mal par les Tallien, les Fréron, les Legendre et autres écumeurs démagogues.

* * *

Le plus ardent d'entre ces conspirateurs était Buonarroti.

Filippo-Michèle Buonarroti était de la famille de Michel-Ange. Il était né à Pise le 11 novembre 1761. Dès sa jeunesse, il se distingua par ses talents et son érudition littéraires qui le firent prendre en amitié par le grand duc de Toscane, Léopold Ier. Mais la Révolution éclata en France. Buonarroti se fit le propagateur des idées républicaines en Italie et se brouilla avec Léopold : il s'enfuit et se réfugia en Corse. Là, il fonda un journal : l'*Amico della liberta italiana.* Bientôt il suivait Saliceti, élu à la Convention, à Paris. Il se fit recevoir aux Jacobins. Son influence sur

les révolutionnaires fut considérable. Le 21 mai 1793, un décret de la Convention le déclarait Français. Peu après, on l'envoyait en Corse avec des pouvoirs extraordinaires. De là il se rendit à Lyon. Chalier venait d'être assassiné. Buonarroti fut emprisonné ; il s'enfuit et on le retrouve à Nice, puis au siège de Toulon où, par son seul ascendant moral, il fait rentrer les forçats dans le bagne d'où ils s'étaient évadés. Au 9 thermidor, il est arrêté à Nice et reste en prison jusqu'au 11 octobre 1795. Enfin il se lie avec Babeuf et entre dans la conspiration. Il était, à ce moment, président de la Société du Panthéon.

Buonarroti était un admirateur de Robespierre et toute sa vie, il devait demeurer fidèle à sa mémoire (1).

(1) Après sa condamnation, Buonarroti fut enfermé au fort de Cherbourg, puis transporté à l'île d'Oléron. Il refusa les offres de Bonaparte qu'il avait connu en Corse et à Toulon et qui voulait lui donner un poste important. Il continua de conspirer. On le vit à Grenoble en 1806 où il échoua. Banni, il se réfugia à Genève. Là, il vivait en copiant de la musique comme jadis Rousseau. Chassé de Suisse, il passa en Belgique. Enfin, en 1830, il revint en France où il fut obligé encore de se cacher.

Toute sa vie, il ne cessa d'entretenir des relations avec les carbonari dont il était l'un des chefs. Il servait de lien entre les ventes françaises et les ventes italiennes. En 1830, les républicains le consultaient et l'entouraient de leur sympathie et de leur respect. Il était le dernier survivant de l'époque héroïque.

Buonarroti mourut à Paris le 17 septembre 1837 après avoir mis son existence au service des idées révolutionnaires. Il était pauvre. Il avait refusé toutes les offres et tous les secours. On trouve peu de type, de *républicain* de ce genre, même à l'époque de la

* * *

Darthé, natif de Saint-Pol, dans le Pas-de-Calais, était un érudit et un homme d'action. Dès les débuts de la Révolution, il s'était jeté dans la mêlée. On l'avait vu à la prise de la Bastille où il fut blessé. Plus tard, il fut membre du Directoire de son département et un décret déclarait qu'il avait bien *mérité de la patrie*. Ensuite on le voit au tribunal révolutionnaire d'Arras où il est accusateur public. Darthé, comme Buonarroti, était robespierriste convaincu et l'Incorruptible en faisait le plus grand cas. Il devait mourir assassiné par les réactionnaires de Vendôme.

* * *

Bertrand, maire de Lyon, avant la révolte du 29 mai 1793, était un ami de Chalier. Très riche, il avait consacré sa fortune à la cause de la Révolution. Lorsque Chalier fut assassiné, les Lyonnais voulurent condamner Bertrand, mais le peuple s'y opposa; il fut jeté dans un cachot où il demeura jusqu'au 13 vendémiaire de l'an IV (1).

grande tourmente. On peut dire que c'est grâce à Buonarroti que les idées babouvistes ne sont pas mortes et qu'à travers les massacres de l'Empire et les répressions de la Restauration, elles ont pu parvenir aux générations qui ont suivi.

(1) A la suite du massacre du camp de Grenelle, Bertrand fut condamné à mort par une commission militaire. Il dormait lorsqu'on l'appela pour le conduire à l'assassinat. Bertrand fut, en effet, assassiné par le Directoire qui, malgré le certificat de reçu en cassation, donna *l'ordre* au général Foissac la Tour de passer outre.

* * *

A côté de ces hommes, il y avait Antonelle (1), Sylvain Maréchal, le poète athée, ancien compagnon de Camille Desmoulins; Drouet, le maître de poste qui arrêta Louis XVI; Félix le Pelletier, frère de Le Pelletier Saint-Fargeau, qui mettait sa

(1) Babeuf et Antonelle eurent une polémique amicale très intéressante. Antonelle avait un journal: L'*Orateur plébéien* et il écrivait:

« Le droit de propriété est la plus déplorable création de nos fantaisies. Je suis convaincu que l'état de communauté est le seul juste, le seul bon, le seul conforme aux purs sentiments de la nature; que, hors de là, il ne peut exister de sociétés paisibles et vraiment heureuses.

« Mais, nous parûmes un peu tard au monde l'un et l'autre, si nous y vînmes avec la mission de désabuser les hommes sur le droit de propriété. Les racines de cette fatale institution sont trop profondes et tiennent à tout; elles sont désormais inextirpables chez les grands et vieux peuples. (*Orateur plébéien*, nº 9).

Babeuf lui répondit:

...Les hommes, toujours imprévoyants, quand ils ont laissé introduire le droit de propriété particulière, n'ont pas pressenti tous les inconvénients qui allaient en résulter. Leurs lumières d'alors, leur inexpérience, ne pouvaient guère leur permettre ce calcul. Et lors même qu'on leur eut crié: *Vous êtes perdus si vous oubliez que les fruits de la terre sont à tous et la terre à personne*, je doute qu'ils eussent rien écouté ou bien ils ne l'auraient pas voulu croire. D'ailleurs, les résultats funestes ayant été longtemps sans devenir très sensibles, on n'aurait pas eu meilleur compte, au bout de quelques centaines d'années de venir proposer la réforme. Ensuite, quand le mal s'est fait

fortune à la disposition des conspirateurs; Duplay père et fils, les anciens hôtes de Robespierre; il y avait aussi des femmes et au premier rang, Sophie Lapierre, une chanteuse qui était, a-t-on prétendu, la maîtresse de Darthé.

De cette réunion d'individus différents de caractères, divers de tempéraments, mais unis dans le même amour de la liberté et du peuple, qu'allait-il sortir et dans quelle mesure l'influence de Babeuf s'exerçait-elle sur eux? C'est ce que nous allons voir.

sentir, il s'était glissé imperceptiblement, et on était arrivé à devoir le juger tout naturel, on ne savait plus toujours d'où il venait; il résultait de toutes les circonstances qu'on était accoutumé à voir, que l'on prenait pour l'ordre immuable et fatal; l'ignorance, la superstition et l'autorité s'étaient liguées pour empêcher qu'on n'en démêlât la vraie cause, ou qu'on se mit en puissance de l'attaquer. (*Tribun du peuple*, II, 134-135, nº 37, 30 frimaire, an IV).

VII

La Société du Panthéon. — La Conspiration. — Manifeste des Egaux

Le journal de Babeuf, le *Tribun du Peuple,* ne paraissait qu'au milieu des obstacles et des embûches. Son influence sur le peuple était cependant considérable. Les théories qu'y soutenaient Gracchus n'étaient pas aussi utopiques qu'on l'a prétendu ; au contraire, elles étaient d'une réalisation immédiate et elles allaient droit à l'intelligence populaire.

Mais le journal était insuffisant. Depuis longtemps Babeuf rêvait de l'action. En octobre 1795, il créa une société politique qui se réunit dans l'ancien local des génovéfains et qui prit le nom de Société du Panthéon. Les hommes dont nous avons esquissé le portrait s'y retrouvaient et échangeaient leurs vues. Mais ils agissaient au grand jour. Le Directoire ne tarda pas à prendre ombrage de ces réunions où de jour en jour affluaient les révolutionnaires (1). Il profita d'un

(1) En peu de temps, la société du Panthéon compta plus de deux mille membres. Les Egaux se faisaient remarquer par leur zèle à éclairer le peuple et à remettre en honneur les dogmes de l'égalité, tandis qu'on reconnaissait les patriotes de 1789, à leur empressement à exercer sur le gouvernement une influence favorable à leur repos et à leurs intérêts. (Buonarroti).

incident. Darthé ayant donné lecture d'un numéro du *Tribun* où les directeurs étaient attaqués, la dissolution de la société fut décrétée. On envoya pour l'exécuter le général Bonaparte.

Déjà la femme de Babeuf avait été arrêtée. Lui-même était traqué. A différentes reprises, on manqua de le saisir et il ne dut sa liberté qu'au peuple qui, en apprenant son nom, intervint et le tira des mains de la police.

C'est alors que les membres de la Société du Panthéon eurent l'idée première de la conspiration. Dissous et poursuivis, ils se constituèrent en *Directoire secret.*

En avril 1796, un écrit fut lancé qui était intitulé : *Doit-on obéissance à la Constitution de 1795 ?* Quelques jours après, les conspirateurs publièrent le fameux *Manifeste des Egaux* (1).

Ce document a trop d'importance et il résume, dans ses traits essentiels, la doctrine babouviste. Nous le donnons tout entier.

Manifèste des Egaux

> Egalité de fait, dernier but de l'art social. (Condorcet, *Tableau de l'esprit humain*).

PEUPLE DE FRANCE,

Pendant quinze siècles, tu as vécu esclave et par conséquent malheureux. Depuis des années tu res-

(1) L'auteur était Sylvain Maréchal et non Babeuf comme on l'a dit. Le *Directoire secret* s'était opposé à sa publication à cause de l'article : *Périssent les arts...*

pires à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité.

L'Egalité, premier vœu de la nature! premier besoin de l'homme et principal vœu de toute association légitime! Peuple de France! tu n'as pas été plus favorisé que les autres nations qui végètent sur ce globe infortuné! Toujours et partout, la pauvre espèce humaine, livrée à des anthropophages plus ou moins adroits servit de jouet à toutes les ambitions, de pâture à toutes les tyrannies. Toujours et partout on berça les hommes de belles paroles, jamais et nulle part ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie: *les hommes sont égaux*, et de temps immémorial la plus avilissante comme la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, mais n'a pu encore se réaliser une seule fois; l'égalité ne fut autre chose qu'une belle et stérile fiction de la loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte, on nous répond: « Taisez-vous, misérables; l'égalité de fait n'est qu'une chimère; contentez-vous de l'égalité conditionnelle; vous êtes tous égaux devant la loi: canaille, que te faut-il de plus? » Ce qu'il nous faut de plus? Législateurs, gouvernants, riches propriétaires, écoutez-nous à votre tour.

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas? Ce principe demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour.

Eh bien! nous prétendons désormais vivre et

mourir égaux comme nous sommes nés ; nous voulons l'égalité réelle ou la mort. Voici ce qu'il nous faut.

Et nous l'aurons cette égalité réelle n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous ! Malheur à qui ferait résistance à un vœu aussi prononcé !

La Révolution française n'est que l'avant-courrière d'une révolution bien plus grande, bien plus solennelle et qui sera la dernière...

Le Peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui. Il en fera de même aux nouveaux tyrans, nouveaux tartuffes politiques assis à la place des anciens.

Ce qu'il nous faut de plus que l'égalité des droits ?

Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen,* nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, *à faire table rase pour nous en tenir à elle seule !* Périssent, s'il le faut, tous les arts, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle !

Législateurs et gouvernants qui n'avez pas plus de bonne foi que de génie, propriétaires riches et sans entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser notre sainte entreprise en disant : ils ne feront que reproduire cette loi agraire demandée plus d'une fois avant eux.

Calomniateurs, taisez-vous à votre tour et, dans le silence de la confusion, écoutez nos prétentions dictées par la nature et basées sur la justice.

La loi agraire ou le partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans prin-

cipes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que par leur raison. Nous tendons à quelque chose de plus sublime et de plus équitable : le BIEN COMMUN ou la COMMUNAUTÉ DES BIENS.

Plus de propriété individuelle des terres, *la terre n'est à personne.* Nous réclamons, nous voulons la jouissance commune des fruits de la terre : *les fruits sont à tout le monde.*

Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très grande majorité des hommes travaille et sue au service et pour le bon plaisir de l'extrême minorité.

Assez et trop longtemps, moins d'un million d'individus disposent de ce qui appartient à plus de vingt millions de leurs semblables, de leurs égaux !

Qu'il cesse enfin ce grand scandale que nos neveux ne voudront pas croire ! Disparaissez, enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de *gouvernants et de gouvernés !*

Qu'il ne soit plus d'autres différences parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous ont les mêmes besoins et les mêmes familles, qu'il n'y ait plus pour eux qu'une seule éducation, qu'une seule nourriture. Ils se contentent d'un seul soleil et d'un même air pour tous ; pourquoi la même portion et la même qualité d'aliments ne suffiraient-ils pas à chacun d'eux ?

Mais déjà les ennemis d'un ordre de choses le plus naturel qu'on puisse inaugurer, déclament contre nous.

« Désorganisateurs et factieux », nous disent-ils, « vous ne voulez que des massacres et du butin. »

PEUPLE DE FRANCE,

Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre; mais nous te dirons: la sainte entreprise que nous organisons n'a d'autre but que de mettre un terme aux dissensions civiles et à la misère publique.

Jamais plus vaste dessein n'a été conçu et mis à exécution. De loin en loin quelques hommes de génie, quelques sages en ont parlé d'une voix basse et tremblante. Aucun d'eux n'a eu le courage de dire la vérité tout entière.

Le moment des grandes mesures est arrivé. Le mal est à son comble, il couvre la face de la terre. Le chaos, sous le nom de politique, y règne depuis trop de siècles. Que tout rentre dans l'ordre et reprenne sa place. A la voix de l'égalité, que les éléments de la justice et du bonheur s'organisent. L'instant est venu de fonder la *République des Egaux,* ce grand hospice ouvert à tous les hommes. Les jours de la restitution générale sont arrivés. Familles gémissantes venez vous asseoir à la table commune dressée par la nature pour tous ses enfants.

PEUPLE DE FRANCE,

La plus pure de toutes les gloires t'était donc réservée? Oui, c'est toi qui, le premier, dois offrir au monde ce touchant spectacle.

D'anciennes habitudes, d'antiques préventions, voudront de nouveau faire obstacle à l'établissement de la *République des Egaux.* L'organisation de l'égalité réelle, la seule qui répondra

à tous les besoins, sans faire de victimes, sans coûter de sacrifices, ne plaira peut-être point d'abord à tout le monde. L'égoïste, l'ambitieux frémira de rage. Ceux qui possèdent injustement crieront à l'injustice.

Jouissance exclusives, les plaisirs solitaires, les aisances personnelles, causeront de vifs regrets à quelques individus blasés sur les peines d'autrui. Les amants du pouvoir absolu, les vils suppôts de l'autorité arbitraire, plieront avec peine leurs chefs superbes sous le niveau de l'égalité réelle; leur vue courte pénétrera difficilement dans le prochain avenir du bonheur commun; mais que peuvent quelque milliers de mécontents contre une masse d'hommes tous heureux et surpris d'avoir cherché si longtemps une félicité qu'ils avaient sous la main.

Dès le lendemain de cette véritable révolution, ils se diront tout étonnés: Eh quoi! le bonheur commun tenait à si peu. Nous n'avions qu'à le vouloir. Ah! pourquoi ne l'avons nous pas voulu plus tôt? Fallait-il donc nous le faire dire tant de fois? Oui, sans doute; un seul homme sur la terre, plus résolu, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu; le crime et le malheur sont sur la terre.

Peuple de France,

A quel signe dois-tu donc reconnaître désormais l'excellence d'une Constitution?... Celle qui tout entière repose sur l'égalité de fait est la seule qui puisse te convenir et satisfaire à tous tes vœux.

Les chartes aristocratiques de 1791 et de 1795 rivaient tes fers au lieu de les briser. Celle de 1793 était un grand pas de fait vers l'égalité réelle; on n'en avait pas encore approché de si près; mais elle ne touchait pas encore le but et n'abordait point le bonheur commun, dont pourtant elle consacrait solennellement le grand principe.

PEUPLE DE FRANCE,

Ouvre les yeux et ton cœur à la plénitude de la félicité. Reconnais et proclame avec nous la RÉPUBLIQUE DES EGAUX.

Ce manifeste fit sensation et provoqua un scandale. Cependant, ce n'est pas là encore qu'il faut chercher la véritable pensée de Babeuf. Nous la trouverons mieux précisée dans l'*Analyse de la doctrine de Babeuf* qui fut affichée dans le courant du même mois d'avril 1796.

Voici ce document (1).

1. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.
2. Le but de la Société est de défendre cette égalité souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.
3. La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler, nul n'a pu sans crime se soustraire au travail.

(1) L'*Analyse* n'est pas non plus écrite par Babeuf, mais le tribun l'avait lue et approuvée.

4. Les travaux et les jouissances doivent être communs à tous.

5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

6. Nul n'a pu sans crime s'approprier exclusivement les biens de la terre ou de l'industrie.

7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni riches ni pauvres.

8. Les riches, qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents, sont les ennemis du peuple.

9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur; l'instruction doit être commune.

10. Le but de la révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur de tous.

11. La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tous les biens et commandent exclusivement, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, languissent dans la misère et ne sont rien dans l'Etat.

12. La constitution de 1793 est la véritable loi des Français, parce que le peuple l'a personnellement acceptée.

Plus encore que le *Manifeste des Egaux*, l'*Analyse* obtint un succès inouï (1). Le Directoire s'émut et fit lacérer les affiches.

(1) Le placard de l'*Analyse* et la distribution qui en a été faite ont produit le plus grand effet; et pour vous en donner la preuve, c'est que, plusieurs des braves sans-culottes que j'emploie dans les sections res-

En réalité, que demandaient les conspirateurs, que voulaient-ils, quel était leur but véritable?

Transformer radicalement la société, instaurer le régime communiste et décréter l'égalité de fait. Non! ces rêveurs n'étaient pas assez naïfs pour croire à la possibilité d'un pareil bouleversement. Nous avons déjà vu Babeuf s'expliquer nettement là-dessus. Mais ce qu'ils cherchaient à atteindre était plus facile. Les babouvistes s'efforçaient d'agir sur le peuple pour le soulever et, à la faveur de l'insurrection, de s'emparer du pouvoir.

Rien ne vaut les documents et les citations pour établir et indiquer ce qu'est une doctrine. Puisons dans le tas.

Voici comment Babeuf comptait se servir de l'armée et ce qu'il en pensait:

« Sous le régime monarchique, le soldat était moins esclave qu'il ne l'est aujourd'hui, il est

pectives de mon arrondissement pour faire des prosélytes, m'ont dit hier et aujourd'hui que les principes contenus dans cet écrit étaient un mobile beaucoup plus grand pour faire agir le peuple que l'appât de la constitution de 1793 elle-même. Enfin, disent les bonnes gens, nous voyons qu'on va s'occuper de nous et que nous aurons quelque chose cette fois. (Lettre de Charles Germain. — Papiers saisis chez Babeuf, 17e liasse, 2e pièce).

L'analyse des principes de Babeuf a été affichée cette nuit; ils ont été sentis avec intérêt; mais, malheureusement, ils n'ont pas resté longtemps, car les deux fils de l'ex-commissaire de police de la section du Finistère les ont arrachés. (Papiers saisis chez Babeuf; 10e liasse, 29e pièce).

vrai; mais il savait qu'il était esclave, parce qu'on ne le lui dissimulait pas et que ses officiers n'oubliaient rien pour le lui rappeler sans cesse; la distance immense qu'il y avait entre eux et lui lui faisait sentir trop vivement son avilissement.

« Il en résulta, en 1789, que le soldat embrassa la cause populaire bien moins par amour pour la liberté et l'égalité, dont il ne pouvait avoir alors qu'une idée confuse, que par la haine invétérée qu'il portait à ses officiers; haine dont l'explosion fut d'autant plus terrible; qu'elle avait été longtemps comprimée...

« Aujourd'hui, tout est différent, excepté dans les grades supérieurs seulement; la presque totalité des officiers se compose de ci-devants soldats qui n'ont que leur solde pour vivre, laquelle se réduit pour un chef de bataillon à environ huit sous effectifs par jour; ce qui oblige la plupart des officiers, capitaines et autres à manger à la gamelle de leurs soldats et conséquemment à contracter avec eux la plus intime familiarité...

« Quant aux soldats, en général, ce ne sont plus les brûlants défenseurs de la liberté de 1792 et 1793; la moyenne partie de ces braves est restée au champ de l'honneur! la masse de ceux restant est composée de campagnards, réquisitionnaires, qui servent la liberté comme les forçats servent sur les galères. Dans un bataillon de quatre cents hommes, on à peine, souvent, à trouver quarante soldats qui sachent un peu lire et écrire. *Les jeunes gens des villes, un peu instruits, ont presque tous trouvé des moyens pour se soustraire des troupes.* L'unique objet des vœux de la plupart

des soldats est de retourner bien vite dans leurs foyers.

« D'après ces observations générales, je vais vous tracer les principes généraux que, selon mon avis, il conviendrait d'employer pour opérer la résurrection générale désirée :

« 1° Dans nos écrits et discours, saper à force les généraux et leurs états-majors, mais ménager les officiers subalternes.

« 2° Provoquer, sinon la désorganisation des corps, au moins l'indiscipline, le plus possible, afin de pouvoir opérer après, si besoin en était, la dissolution.

« 3° Parler à la fois du pillage des riches et de congés absolus.

« 4° Lorsque le jour du grand œuvre approchera, il serait, à mon avis, très essentiel d'établir des espèces de bals dans des guinguettes voisines des casernes, là où on attirerait les soldats et là, où en les faisant boire, on monterait adroitement leur esprit à la hauteur nécessaire » (1). (Pièces saisies chez Babeuf, 3me liasse, 3e pièce).

(1) Babeuf, aujourd'hui, serait poursuivi pour provocation à l'indiscipline. On voit qu'il n'avait pas grande admiration pour les soldats de son époque. Voici ce qu'il pensait des officiers :

« Nos généraux, si élégamment costumés, ne ressemblent-ils pas, par leur luxe et leur morgue, à ces nobles orgueilleux dont ils ont pris la place ? Ah ! vous le voyez, braves soldats ; la révolution qui devait rétablir l'égalité, n'a fait, jusqu'ici, que remplacer une bande d'anciens coquins par une foule de coquins nouveaux. (7e liasse, 14e pièce).

Comment Babeuf comptait assurer le triomphe de la Révolution ?

Voici les moyens qu'il indique :

« Tuer les Cinq ;

« Les sept ministres ;

« Le général de l'intérieur et son état-major ;

« Le commandant temporaire et son état-major ;

« S'emparer des salles des Anciens et des Cinq-Cents ;

« Faire main basse sur tout ce qui s'y rendrait ;

« S'emparer des barrières et ne laisser sortir qui que ce soit sans des ordres formels et précis.

« S'emparer du télégraphe du Louvre et de celui de Montmartre ; se rendre maîtres de la rivière.

« Il est essentiel que l'on ait Meudon et l'artillerie qui s'y trouve au nombre de 80 pièces de 8 et de 4.

« Etc...

« Le peuple sera à l'instant et pendant l'insurrection même, mis en possession de logements sains et commodes. Assez longtemps on lui a fait de fallacieuses promesses... ».

(Papiers saisis chez Babeuf, 8e liasse, 34e pièce).

Enfin de quelle façon les babouvistes comptaient opérer au lendemain de la révolution triomphante :

Egalité, Liberté, Bonheur commun

Le Directoire insurrecteur de salut public ;

Considérant que le peuple a été longtemps bercé par de vaines promesses et qu'il est temps

de pourvoir enfin efficacement à son bonheur, seul but de la révolution;

Considérant que l'insurrection majestueuse de ce jour doit détruire à jamais la misère, source perpétuelle de tous les genres d'oppression;

Arrêté ce qui suit:

Article premier

A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres qui sont actuellement mal logés ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires, ils seront immédiatement installés dans les maisons des conspirateurs.

Article 2

L'on prendra chez les riches ci-dessus les meubles nécessaires pour meubler avec aisance les sans-culottes.

Article 3

Les comités révolutionnaires de Paris sont chargés de prendre toutes les mesures pour l'exécution prompte et précise du présent arrêté.

(Papiers saisis chez Babeuf, 7e liasse, 45e pièce).
(Constaté être de la main de Buonarroti.)

EGALITÉ, LIBERTÉ, BONHEUR COMMUN

Le Comité insurrecteur de salut public;

Arrêté ce qui suit:

Article premier

Les citoyens pauvres que la tyrannie a laissés nus, seront habillés demain aux frais de la République.

Article 2

A cet effet, les comités révolutionnaires de Paris mettront sur-le-champ les scellés sur tous

les magasins et dépôts de draps et des habits, souliers ou autres effets pour habillement.

(Papiers saisis chez Babeuf, 7e liasse, 46e pièce).

Bornons là nos citations (1). On le voit, ceux qu'on a appelés des utopistes savaient parfaitement ce qu'ils voulaient et où ils allaient. Ils ne réclamaient pas l'impossible. L'insurrection, du reste, aurait dû aboutir. Le peuple était avec les babouvistes. Le Directoire secret avait des agents partout, dans la légion de police, dans l'armée et jusque dans le gouvernement. Malheureusement, un traître allait surgir et les révolutionnaires allaient être vaincus (2).

(1) Le Directoire secret ou Comité insurrecteur, devait, d'autre part, publier un *Acte insurrecteur* qui se terminait ainsi :

« Le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 1793, de la liberté, de l'égalité et du bonheur de tous.

« Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens et les citoyennes partiront de tous les points, en désordre et sans attendre le mouvement des quartiers voisins, qu'ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes, sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié des guidons portant l'inscription : Constitution de 1793 ; Egalité, Liberté, Bonheur commun... »

(2) Près de dix-sept mille hommes étaient disposés à prendre l'initiative de l'insurrection ; le directeur Barras avait des conférences secrètes avec Germain et promettait son concours ; il avait même offert à Rossignol de se mettre avec son état-major à la tête de l'insurrection. L'artillerie du camp de Vincennes était avec les révolutionnaires. Cependant, Babeuf eut le tort de trop compter sur l'armée. *Il avait encore,* écrit M. Ranc, *la singulière illusion des armes démocratiques.*

VIII

Arrestation des babouvistes. — Le procès. — La condamnation

Le traître se nommait Grisel. C'était un agent du gouvernement, capitaine au 3e bataillon de la 38e demi-brigade. Mais il n'était pas le seul. Les babouvistes entretenaient malheureusement des relations avec le Directoire. Ils croyaient encore aux convictions républicaines des Barras, des Fouché, et peut-être même de Bonaparte (1).

Darthé, homme d'énergie et d'action, était chargé par le Comité insurrectionnel de surveiller les différents agents de la conspiration. C'est lui qui fit la connaissance de Grisel et qui l'amena chez Babeuf. Il l'avait rencontré, un soir, aux *Bains chinois*, où se rendaient les révolutionnaires et où chantait Sophie Lapierre, sa maîtresse. Immédiatement, le mouchard avait offert ses services, s'était chargé de répandre dans les troupes les écrits des Egalitaires. Darthé, poussant la confiance vraiment loin, le proposa au Directoire secret, comme agent militaire au camp de Grenelle.

Peu de jours après, au moment où la conspira-

(1) Le 30 germinal, Darthé avait eu une conférence avec Barras et quelques jours avant son arrestation, Germain avait revu le directeur.

tion allait aboutir, Grisel les dénonçait au gouvernement (1).

Le 10 mai 1796 (21 floréal, an IV), Carnot, président du Directoire exécutif, envoyait un Message au Conseil des Cinq-Cents pour l'informer « qu'un horrible complot devait éclater le lendemain, dès la pointe du jour » et qu'il avait pour objet de renverser la Constitution, d'égorger le corps législatif, tous les membres du gouvernement, l'état-major de l'armée, etc. — Il ajoutait que des ordres avaient été donnés pour faire arrêter les conspirateurs.

Le même jour, des soldats pénétraient chez les Egalitaires qui tenaient séance et arrêtaient les principaux d'entre eux : Vadier, Drouet, Laignelot, Ricord.

Puis on se mettait à la recherche de Babeuf. Il n'était pas chez lui, rue du Faubourg-Honoré. On le trouva chez un tailleur d'habits le sieur Tissot, rue de la Grande-Truanderie, n° 21, avec Buonarroti (2).

(1) Voici le document qui établit cette trahison :

« Au citoyen Cochon, ministre de la police générale :

17 floréal, an IV, 9 heures 1/2 du soir

« Je vous envoie citoyen ministre, le citoyen Grisel dont je vous ai parlé. Il a à vous donner les renseignements les plus importants. Il désire vous parler ce soir même, je vous prie de l'entendre. »

« Salut et fraternité » CARNOT.

(2) Nous donnons ici un extrait du rapport de l'inspecteur général Dossonville qui arrêta Babeuf :

« J'ai été chargé, le vingt et un de ce mois, de mettre à exécution un arrêté du Directoire exécutif en date du 19, portant que Babeuf serait arrêté.

« L'exécution de ces ordres était d'une importance tel-

Jetés à la prison du Temple, les derniers démocrates allaient bientôt comparaître devant la Haute-Cour de Vendôme, sous l'inculpation d'un affreux complot contre la société. La presse, déjà servile, publia au compte des prisonniers des écrits et des opinions fantaisistes ou odieux, dans le but d'égarer l'opinion publique. Bientôt, en

lement majeure, et le Directoire la regardait lui-même comme si expressément liée aux grands intérêts de la République, que le citoyen Carnot, son président, avait lui-même levé et tracé le plan du repaire où le conspirateur insolent Babeuf calculait froidement le renversement de la Constitution, organisait le meurtre et le pillage, et méditait la ruine de la patrie.

« C'est donc d'après le plan du lieu qui cachait Babeuf à tous les yeux qu'il avait intérêt d'éviter, que j'ai dressé mes batteries pour qu'il ne m'échappât pas.

. . . .

« Le quartier où cette expédition devait se faire étant près des halles, et conséquemment très peuplé, et ne doutant pas que l'appareil qu'elle nécessitait n'attirât une grande influence, je crus qu'il était prudent de faire semer le bruit que c'était une bande de voleurs et d'assassins qu'on arrêtait. Je convins de cela avec le citoyen Jolly, et me mis en marche pour aller requérir une autorité constituée de m'accompagner. Nous nous acheminâmes donc, le commissaire de police, quelques autres citoyens qui m'accompagnaient et moi, vers le repaire de Babeuf ; le citoyen Jolly retourna près du piquet de cavalerie afin d'en disposer suivant nos conventions, mais, craignant que le bruit de nos chevaux ne donne l'éveil à Babeuf, je pensais qu'il était plus sage de joindre la chambre qui recellait Babeuf, et que pendant ce temps la cavalerie avancerait et ferait ses dispositions.

. . . .

« Babeuf rédigeait à sa table son 44e numéro ; étaient avec lui Buonarroti et Pellé, secrétaire d'Héron. Je notifiai l'ordre dont j'étais porteur et donnai l'ordre

effet, Babeuf et ses amis, reniés par ce peuple auquel ils venaient de se dévouer et qui était prêt quelques jours avant, à les suivre, devenaient à ses yeux des malfaiteurs et des scélérats.

Des mandats d'arrêt étaient lancés de tous les côtés et la terreur se répandait dans les esprits. Le 21 floréal, an IV, Babeuf fut traduit devant

sur le champ aux citoyens qui, pendant ce court intervalle, étaient arrivés à la chambre, de veiller aux fenêtres et aux moindres mouvements que ces messieurs tenteraient de faire.

« Ce fut donc à ce moment que la consternation la plus morne se peignit sur ces trois physionomies ; ils eurent, comme l'on dit, tous les bras cassés et quoique entourés d'armes à feu chargées jusqu'au bout du canon et de sabres, que je leur eusse dans le premier moment apparu seul, ils n'ont pas fait le moindre geste pour se mettre en défense.

« Babeuf s'est levé debout devant sa table, Buonarroti s'est occupé à cacher sous lui un papier qu'il a remis un instant après, et Pellé m'a observé qu'il n'était pas compris dans l'ordre. Je lui ai répondu qu'il s'en expliquerait avec le ministre de la police générale.

« Babeuf en se levant de dessus sa chaise s'est écrié : « C'en est fait, la tyrannie l'emporte ». Et un moment après il m'a demandé pourquoi « j'obéissais ainsi à des maîtres ». Je lui ai répondu que j'obéissais au gouvernement pour lequel le peuple s'était franchement prononcé et sans perdre plus de temps en discours inutiles j'ai continué mon opération.

« J'ai rassemblé les papiers qui m'ont semblés les plus propres à confirmer la vérité de cette vaste et abominable conspiration.

« Ces opérations terminées, les prévenus ont été placés chacun dans une voiture de place, et transféré sous bonne et sûre escorte de cavalerie au ministère de la police générale. Le citoyen Jolly, dont j'ai parlé plus haut, avait parfaitement rempli la mission dont il s'était chargé pour les dispositions de la force militaire ; le

le ministre de la police, Cochon de l'Apparent, un ancien conventionnel. Il avoua tranquillement ses projets et prit à son compte toutes les accusations, refusant de nommer ses complices; quelques jours après, il écrivait au Directoire, cette lettre audacieuse:

« Regarderiez-vous comme au-dessous de vous de traiter avec moi, de puissance à puissance? Vous avez vu de quelle vaste confiance je suis le centre; vous avez vu que mon parti peut balancer le vôtre; vous avez vu quelles immenses ramifications y tiennent. J'en suis plus que convaincu, cet aperçu vous a fait trembler. D'ailleurs, quel que soit mon sort, qu'on me conduise à la mort ou à l'exil, je suis sûr d'arriver à l'immortalité. »

Babeuf disait vrai. Malgré la pression faite sur le public et les mensonges habilement répandus, son parti était fort et puissant. Le 26 mai, ses partisans tentèrent de le délivrer et de soulever le peuple sans y réussir. Mais, à la faveur de cette tentative, le représentant Drouet pu s'échapper et s'enfuir.

concours du peuple était immense, mais tout s'est passé dans la plus grande tranquilité et le plus grand ordre, et j'ai remarqué que le bruit répandu que c'étaient des voleurs et des assassins avait produit effet, car on criait: « Bravo! ne laissez pas échapper ces voleurs et ces assassins! »

« Babeuf seul paraissait surpris de ce qu'on criait sur lui: « Au voleur! » Peut-être ne l'aurait-il pas été si fort si on se fût contenter de crier: « A l'assassin! » D'après ses projets, il lui fallait faire tomber trente mille têtes. »

* * *

L'acte d'accusation portait que Babeuf et ses amis étaient prévenus de conspiration « tendant au renversement de la Constitution de 1795 et du gouvernement, au rétablissement de la Constitution de 1793, à la destruction des deux Conseils législatifs, du Directoire exécutif, des autorités civiles et militaires, à armer les citoyens les uns contre les autres et au pillage des propriétés. » Ces différents délits les plaçaient sous le coup de l'article Ier de la loi du 27 germinal précédent. D'autre part, la présence parmi eux de représentants du peuple nécessitait la constitution d'une Haute Cour.

Les débats s'ouvrirent le 2 ventôse (20 février 1797) (1); les accusateurs publics s'appelaient Viellart et Bailly; les avocats (on les appelait alors des défenseurs officieux) comptaient parmi eux Réal, l'ancien collègue d'Hébert à la Commune de Paris, le futur policier de l'Empire. Le président de la haute Cour s'appelait Gandon (2).

Les accusés étaient les suivants:

Babeuf, Buonarroti, Darthé, Cochet, Cazin, Didier, Germain, Gouillard, Laignelot, Lamberté, Nayez, Potofeux, Taffoureau, Toulotte, Amar, Antonelle, Duplay (Jacques), Duplay (Maurice),

(1) Buonarroti assure qu'on avait transporté les accusés à Vendôme, le 10 fructidor, an IV, dans des *cages grillées*, construites exprès, pour les donner comme des bêtes fauves, en spectacle au peuple.

(2) Nous ne pouvons malheureusement nous étendre sur le procès comme nous l'aurions désiré: il faudrait plus d'un épais volume. Les documents relatifs au procès de Vendôme constituent, en effet, dix volumes in-8°.

Blondeau, Boudin, Breton, Clerex, Cordas, Drouin, Crespin, Dufour, Lambert, Ficquet, Fion, Massard, Fessard, Sophie Lapierre, femme Breton, femme Martin, femme Lambert, femme Monard, Morel, Vadier, Philippis, Pillé, Rajebois, Ricord, Moroy, Mugnier, Roy, Thierry, Vergne. La plupart étaient inconnus.

Dix-huit étaient contumax parmi lesquels Drouet, Robert Lindet, Rossignol, l'ex-général, Félix Lepelletier, etc...

Les débats durèrent trois mois. Dès les premières séances, la bataille s'engagea; Babeuf et Darthé, alléguant un vice de forme, refusèrent de décliner leurs noms et qualités. A la sixième, Babeuf déclara choisir Hésine comme défenseur. Le président refusa brutalement.

Le procès fut conduit avec une révoltante partialité. L'accusateur national Viellart donna le premier modèle de cette éloquence spéciale qui devait sévir, depuis, sous le nom de réquisitoire, dans toutes les cours de justice (1). Il déclarait:

« Fils de l'anarchie, nés dans son sein, élevés dans ses bras, leur instinct ne connaît pas d'autre élément... L'ordre, l'ordre, vœu et besoin de tous les êtres sensibles est, pour ceux-ci, un tourment. Ils rugissent de joie quand la tempête approche et ils se précipitent au milieu des désordres publics avec le cri d'un féroce plaisir.

(1) Le langage des avocats généraux n'a pas changé depuis. On croirait entendre un réquisitoire moderne. Ce Viellart fut particulièrement haineux. Il lisait les pièces en les tronquant. Babeuf protesta. Antonelle s'écria: « Il n'est pas permis de diffamer ainsi. »

« Rien ne peut ni ramener, ni apaiser, ni calmer ces hommes cruels... Leur premier dogme est le bouleversement de la société, qu'ils appellent *égalité, loi agraire,* le remplacement des propriétaires par ceux qui ne le sont pas, la succession de ceux qui n'ont rien à ceux qui ont quelque chose... Dévaster, égorger jusqu'à ce que leur affreux système surnage sur une mer de sang : voilà leur doctrine...

« ... Un pouvoir insurrecteur ! Ah ! qui peut ne pas frissonner à ce mot dont on a si cruellement abusé ! Sans doute, elle est *légitime,* elle est *sainte* l'insurrection, lorsque, comme on le voit en 1789, c'est le peuple entier, lorsque c'est *l'universalité* des citoyens qui la fait, lorsqu'elle est le produit d'un mouvement libre et spontané, d'une volonté réellement *générale...* Mais que de certaines classes de citoyens, que des fractions du peuple s'agitent, se soulèvent, veuillent renverser le gouvernement établi, ce n'est pas là une *insurrection* : c'est une *révolte* criminelle, c'est un attentat contre la sûreté intérieure de l'Etat. »

Babeuf prit la parole à diverses reprises. Il discuta pied à pied, mot par mot, les différentes pièces du procès. Nous ne pouvons suivre cette discussion, pas plus que les discours que les accusés prononcèrent pour leur défense. La place nous fait défaut. Citons seulement ce passage de la défense de Babeuf (1).

(1) Cette défense dura plusieurs séances : c'est un document précieux. Très claire et très méthodique, elle est une merveilleuse page d'éloquence. Babeuf s'efforçait de démontrer qu'il n'y avait pas eu, en réalité, de conspiration.

« J'ai osé concevoir et prêcher les dogmes suivants :

« Le droit naturel des hommes, leur destination sont d'être heureux et libres.

« La société est instituée pour garantir plus certainement à chaque associé le droit naturel de cette destination.

« Quand ils ne sont pas remplis envers tous, le pacte social est rompu.

« Pour empêcher de rompre le pacte social, il y faut une garantie.

« Cette garantie ne peut résider que dans le droit de chaque citoyen à surveiller les infractions, à les dénoncer à tous les associés, à résister le premier à l'oppression, à exhorter les autres d'y résister.

« De là, la faculté inviolable, indéfinie, individuelle, de penser, de réfléchir et de communiquer ses pensées et ses réflexions, d'observer continuellement si les conditions du pacte social sont maintenues dans leur intégrité, dans leur entière conformité avec les droits naturels ; de s'élever contre l'envahissement, l'oppression, la tyrannie reconnus ; de proposer les moyens de réprimer les attentats, les usurpations de ceux qui gouvernent, de reconquérir les droits perdus. Voilà la doctrine pour laquelle, uniquement, je suis poursuivi. »

Grisel apparut plusieurs fois et fut invectivé par les accusés. Des incidents violents, se produisirent. Après le discours de Bailly, particulièrement violent, Réal se leva et l'interpella avec fureur : « C'est une infamie !... On n'a jamais vu d'homme aussi altéré du sang des républicains !...

il déshonore le tribunal!... » En même temps les accusés murmuraient. A une autre séance, tous les inculpés se levèrent en désordre et protestèrent.

Après Babeuf, Germain, Didier, Antonelle, Cazin, Buonarroti prirent la parole. Darthé dédaigna de se défendre.

Les questions suivantes furent posées aux jurés :

1° A-t-il existé, en germinal et floréal de l'an IV, une conspiration tendant au renversement du gouvernement en armant les citoyens les uns contre les autres ?

2° A-t-il existé une conspiration contre l'autorité légitime ? etc...

3° A-t-il existé une conspiration tendant à opérer la dissolution des deux Conseils du Directoire ? etc., etc...

Le 6 prairial, an V (26 mai 1797), la clôture fut prononcée. Le lendemain, 7, le jugement était prononcé.

Babeuf et Darthé furent condamnés à mort. Buonarroti, Germain, Moroy, Cazin, Blondeau, Bouin et Menessier, condamnés à la déportation.

Tous les autres furent acquittés.

Ainsi se termina un procès qui avait pour but de disperser les derniers efforts révolutionnaires et d'anéantir les derniers républicains. La condamnation de Babeuf et de ses amis, c'était le coup de grâce donné à la République.

IX

Epilogue. — Considérations sur Babeuf. — Conclusion

En entendant prononcer leur condamnation à mort, Darthé et Babeuf se frappèrent d'un stylet que leur avait procuré Emile, le jeune fils de Babeuf. Mourants, ils furent exécutés le 8 prairéal, an V (28 mai 1797) à Vendôme (1).

Avec eux la République était définitivement assassinée. Napoléon, victorieux, allait rentrer en France et il n'allait plus trouver devant lui que des domestiques et des lâches prêts à l'asservissement.

Assassinés par les juges de Vendôme, Babeuf et ses amis devaient l'être encore par la presse et par les historiens. Leur mémoire allait être chargée de toutes les calomnies et de tous les mensonges.

Babeuf, l'artisan de la conspiration, le tribun du peuple, l'homme qui avait réuni et associé dans

(1) Hésine, rédacteur du *Journal de la haute Cour de Justice*, que Babeuf avait désiré comme défenseur a laissé un récit de cet assassinat politique : en voici un passage :

« ... Aussitôt que le jugement est prononcé, Darthé crie : Vive la République !

Il s'est déjà percé son sein, et le sang jaillit de sa plaie.

une commune et ultime entreprise de libération, des individus venus de tous les coins de l'horizon républicain, Babeuf, dont les doctrines désormais impérissables avaient manqué bouleverser la vieille société et constituaient un danger permanent, Babeuf devenait en quelque sorte un bouc émissaire. C'était lui qu'il fallait, non seulement tuer, mais surtout avilir; c'était lui qu'il fallait perdre avant tout dans l'esprit du peuple et présenter comme un bandit à la postérité.

On sait avec quelle opiniâtreté et quelle habileté les réactionnaires de droite et de gauche ont travesti l'histoire de cet homme et quels outrages ils ont accumulés sur sa mémoire.

Babeuf, sans rien dire, imitait son exemple et s'enfonçait dans le corps un fil d'archal aiguisé.

Il tombe mourant.

Un sentiment d'admiration pour les suicidés et d'horreur pour les bourreaux se répand dans toute l'assemblée. »

D'autre part, le réactionnaire Charles Nodier, dans ses *Souvenirs*, raconte ainsi la scène:

« ... Au moment où la sentence fut prononcée, une agitation muette se remarqua sur la partie des banquettes où les condamnés étaient assis. Réal y était placé sur une banquette intermédiaire, au-dessus de Darthé, qu'il avait un peu à sa gauche, au-dessous de Babeuf, qui le dominait, au contraire, à sa droite. Darthé venait de tomber en arrière, la tête appuyée sur les genoux de son défenseur qui s'empressait de le soutenir, pendant que Babeuf tombait à son tour sur son épaule. Il n'eut pas le temps d'attribuer cette double défaillance à la terreur; le sang qui l'inondait lui en révélait le mystère et dans le même instant deux poinçons qui en étaient abreuvés roulaient sur les degrés. »

Ainsi l'un dit stylet, l'autre poinçon, un troisième poignard. Il n'est pas facile d'écrire l'histoire.

* * *

Il est douteux, cependant, que la réaction bourgeoise ait réussi. Ce qu'elle a pu faire pour un Marat, pour un Hébert, individus isolés, hommes d'action qui n'exercèrent leur influence que vivants, elle le pouvait difficilement avec un théoricien qui laissait derrière lui un bagage d'idées et léguait à ses partisans, une doctrine. Les articles de combat, les écrits violents, les pamphlets ardents sont un peu comme les paroles, et lorsque les circonstances qui les provoquent ont disparu, ils n'en reste rien, que l'étonnement et quelquefois l'instinctive réprobation qu'ils suscitent à quiconque n'a pas étudié de près les événements. Mais un système politique et social reste intact et quand il est inspiré par la justice et le souci du bonheur commun, il ne peut que gagner avec le temps. Bien mieux, si la chose est nécessaire, il peut laver et faire oublier les tares de l'homme qui disparaît devant l'Œuvre.

Ce n'est point le cas, cependant pour Babeuf. Cet homme, nous venons de le voir à l'œuvre. Nous l'avons suivi, rapidement, dans un volume trop étroit pour nous permettre de nous appesantir sur certaines particularités (1). Nous l'avons montré dès son enfance, dans le dénuement complet ou dans la gène, s'efforçant par tous les moyens de faire vivre les siens. Petit arpenteur, il s'en allait sur les routes gagner le pain de sa fa-

(1) « Ainsi que nous l'avons dit pour Marat, nous espérons qu'un historien, plus autorisé que nous, se chargera, un jour, d'entamer un procès à l'histoire et de réhabiliter tous ces hommes. »

mille; petit employé, il se courbait sur son pupitre. Comme tant d'autres, il aurait pu maintes fois, avec quelques flatteries, obtenir des faveurs et la fortune. Il préféra demeurer pauvre et fidèle à ses idées (1). Accusé de méfaits imaginaires, jeté en prison, menacé sans cesse par d'innombrables ennemis, il ne céda pas une parcelle de ses conceptions, ne fit pas un pas en arrière. Au moment où il dirigeait le directoire secret et où, la conspiration triomphant, il allait devenir l'un des maîtres des destinées populaires, il était comme toujours dans la misère. Toute la vie de Babeuf tient dans ce mot: Misère! La misère pour lui, la misère pour les siens et, au bout de ce calvaire, la mort, à Vendôme.

Babeuf était doué d'une rare sensibilité. On le voit, dans ses premières lettres, déplorer les excès révolutionnaires. Plus tard, ses attaques contre les terroristes et contre Robespierre lui

(1) Son fils Emile raconte qu'on lui proposat, en échange de sa conscience et de sa plume, le ministère des finances. Il refusa avec indignation.

A propos des fils de Babeuf, il nous faut dire quelques mots. Le même Emile chercha le traître Grisel pendant plusieurs années et finit par le tuer dans un duel, où lui-même fut dangereusement blessé. Il mourut laissant un fils qui fut sous-préfet en 1848 et qui fut le dernier du nom. Ce dernier des Babeuf avait entrepris une *Biographie contemporaine* qui ne réussit point et pour laquelle il avait demandé un prospectus à Charles Nodier.

Un autre fils de Babeuf, Camille, prit d'une sorte de délire patriotique se jeta du haut de la colonne Vendôme, lors de l'arrivée des cosaques à Paris, en 1815.

Le troisième, Caïus, fut tué, à 18 ans, lors de l'invasion.

sont dictées par les mêmes sentiments de pitié. Toujours il déplorera le sang versé jusqu'au jour où il s'apercevra que le progrès humain ne s'acquiert qu'au prix de sanglants sacrifices.

Voilà quel était l'homme privé! Quant à l'homme politique, on sait bien aujourd'hui que ce n'était ni un rêveur, ni un utopiste. Le plan hardi et mûri de la conspiration échouée le prouve. Que voulaient Babeuf et ses amis? Une société communiste instaurée sans transition, d'un coup de baguette? Non! Communiste, Babeuf certes l'était. Après l'escamotage de la Révolution au profit de la minorité bourgeoise, il avait compris que tant que les richesses subsisteraient et que la *propriété* ne serait pas atteinte, le sang coulerait en vain et toutes les révolutions seraient inutiles. Aussi se dirigeait-il vers ce but : la société communiste. Mais avant, il voulait rétablir la Constitution de 1793, supprimer les accapareurs et les tripoteurs triomphants, rendre au peuple sa liberté et sa puissance.

Cela, le peuple l'avait compris. Babeuf aboutissant, une ère nouvelle commençait. La Révolution poursuivait sa route jusqu'au bout. Babeuf vaincu et avec lui, les derniers révolutionnaires, la route de la Révolution était barrée.

Le babouvisme, c'est en quelque sorte le dernier spasme de la Révolution qui agonise. C'est le dernier effort tenté. C'est la dernière lueur au milieu de la nuit qui vient. Pourra-t-on jamais supputer combien de hontes et de crimes, Babeuf triomphant, nous aurait épargné?

Malgré tout, ses efforts n'auront pas été inutiles. L'homme est tombé, mais l'Idée est demeurée. Il

est superflu de constater aujourd'hui sa puissance. Babeuf, républicain ardent et victime de la réaction, ce serait suffisant pour justifier notre admiration. Mais, précurseur malheureux et génial, il a acquis des droits éternels à la reconnaissance d'un peuple en passe de faire triompher les idées pour lesquelles il se dévoua.

Œuvres de Gracchus Babeuf

OUVRAGES POLITIQUES

La **Nouvelle distinction des Ordres, par M. de Mirabeau**, pamphlet.

Pièce historique sur M. l'abbé Lartigue, chanoine de l'église royale de Saint-Quentin.

Paris sauvé par l'administration des subsistances.

G. Babeuf, tribun du Peuple, à ses concitoyens. (Ces deux derniers ouvrages sont relatifs à son procès de faux).

Babeuf, ex-administrateur du département de la Somme, aux Comités de Salut Public, de Sûreté Générale, etc., (relatif à son procès de Montdidier).

C. Fournier (américain) **à Marat,** l'an II de la République française. (Ecrit dirigé contre Marat).

Du système de dépopulation, ou la vie et les crimes de Carrier ; son procès et celui du comité révolutionnaire, etc...

Fréron démasqué et mis en jugement par le peuple.

Affaire de la commune de Davenecourt, contre Philippine de Cardevac, veuve de Gabriel Lemire (plaidoyer au sujet des émeutes de Davenecourt).

Opinion d'un citoyen sur le Club ci-devant Electoral (publié par Georges Lecocq).

Écrits se rattachant au procès.

Analyse de la doctrine de Babeuf (écrit que Babeuf déclara n'être point de lui, quoique affiché sous son nom).

Le Tribun du Peuple à l'Armée de l'intérieur, 10 germinal, an IV.

Opinions sur nos deux Constitutions, 23 germinal, an IV.

Doit-on obéissance à la Constitution de 1795 ? 24 germinal, an IV.

Le Peuple sans-culotte de Paris à la Légion de Police.

La Légion de Police à elle-même, à tous ses frères.

Soldat, arrête encore !

Lettre de Franc-Libre, soldat de l'armée circo-parisienne à son ami la Terreur.

Réponse à une lettre signée M. V., publiée et adressée le 30 pluviose dernier, à Gracchus Babeuf.

La Vérité au Peuple par des Patriotes de 89.

Le Comité insurrectionnel. Salut public, au peuple., Acte d'insurrection. Egalité. Liberté. Bonheur commun.

Dernière lettre de Babeuf à sa femme et à ses enfants.

ÉCRITS DIVERS (1)

Mémoire sur les chemins de la province d'Artois 1785. (Manuscrit reproduit par V. Advielle dans son Histoire de G. Babeuf).

De la Constitution du corps militaire en France.

L'Archiviste-Terriste, ou traité méthodique de l'arrangement des archives seigneuriales, etc..., (prospectus).

Mémoire peut-être important pour les Propriétaires de Terres et de Seigneuries, ou idées sur la manutentation des Fiefs.

Précis d'un projet de Cadastre perpétuel (manuscrit).

(1) Nous ne mentionnons que les principaux. Babeuf a laissé beaucoup de manuscrits, signalés par Victor Advielle, et qu'il serait fastidieux d'énumérer complètement.

Cadastre perpétuel, ou démonstration des procédés convenables à la formation de cet important ouvrage, etc..., avec l'exposé de la méthode d'arpentage de M. Audiffred, par **son nouvel instrument, dit Graphomètre-Trigonométrique.**

Réclamation de la ville de Roye, relativement au remplacement de l'impôt des aides, etc.

(Victor Advielle signale parmi les écrits restés inédits, une **Histoire des Conspirateurs et des Conspirations de la Somme ; une Histoire nouvelle de la vie de Jésus-Christ,** etc.).

JOURNAUX

Le « Correspondant Picard et le Rédacteur des cahiers de la seconde législature». Journal dédié aux habitants des cantons, villes, bourgs, hameaux et municipalités des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Ain, de 1790 à 1791. Il a paru quarante numéros.

Le « Patriote Brabançon ». Journal libre, critique et moral, par un français citoyen, 1790 (manuscrit signalé par V. Advielle).

« L'Eclaireur du Peuple ou la Défensede 24 millions d'opprimés », par S. Lalande, soldat de la Patrie, an IV, 12 numéros.

« Journal de la Confédération », 1790, 2 numéros. (Victor Advielle a retrouvé dans les papiers de Babeuf, un article destiné au 3e numéro qui ne parut sans doute point).

Journal de la Liberté de la Presse, qui devint au bout de 22 numéros, le *Tribun du Peuple ou le Défenseur des Droits de l'homme,* jusqu'au numéro 43 du 5 floréal, an IV.



Index Bibliographique

Victor Advielle. — **Histoire de Gracchus Babeuf et du Babouvisme,** d'après de nombreux documents inédits, 2 volumes. — Chez l'auteur, Paris, 1884.

Philippe Buonarroti. — **Conspiration pour l'Egalité, dite de Babeuf,** suivie d'un procès auquel elle donna lieu, et des pièces justificatives, 2 volumes. Bruxelles, librairie romantique, 1828. — *Abrégé du même ouvrage:* **Gracchus Babeuf et la Conspiration des Egaux** ; avec préface et notes de Ranc.

Edouard Fleury. — **Etudes révolutionnaires.** — Biographie de Babeuf.

Etudes Révolutionnaires. — Babeuf et le socialisme en 1796.

Emile Coet. — **Babeuf à Roye.**

A. Thomas. — **Babeuf et la doctrine des Egaux.**

Georges Lecoq. — **Un manifeste de Gracchus Babeuf.**

Procès de Babeuf : *Débats du Procès.* — Copie de l'instruction personnelle de Drouet. — Discours des accusateurs. — Copie des pièces saisies chez Babeuf. — Protestation des accusés.

Défense générale de Gracchus Babeuf, devant la Haute-Cour de Vendôme ; publiée d'après le manuscrit autographe, par Victor Advielle, dans son tome II de l'histoire de Gracchus Babeuf.

Histoire des journaux et des journalistes de la Révolution française, par Léonard Gallois.

Histoire de la Révolution, de Michelet, Louis Blanc, Cubet, Jaurès, etc.

Histoire politique de la Révolution, par Aulard.

Paris pendant la réaction thermidorienne, par Aulard.

Etudes et leçons sur la Révolution, 4e série, par Aulard.

Journées mémorables de la Révolution française, 12 pluviose, an V. Conspiration royaliste contre le Directoire ; opuscule écrit contre Babeuf, 1827.

Pièces extraites des papiers personnels de l'inspecteur général Dossonville, ancien cafetier devenu l'un des agents les plus actifs de la police, publiées par Léonce Grasilier. Rapport de l'inspecteur général Dossonville au sujet de l'arrestation de Babeuf et ses complices, 21 floréal, an IV.

Mémoires de Barras.

Souvenirs de la Révolution, de Charles Nodier.

ARTICLES BIOGRAPHIQUES ET DE REVUES

Dictionnaire de la Révolution, de Robinet et Le Chaplain.

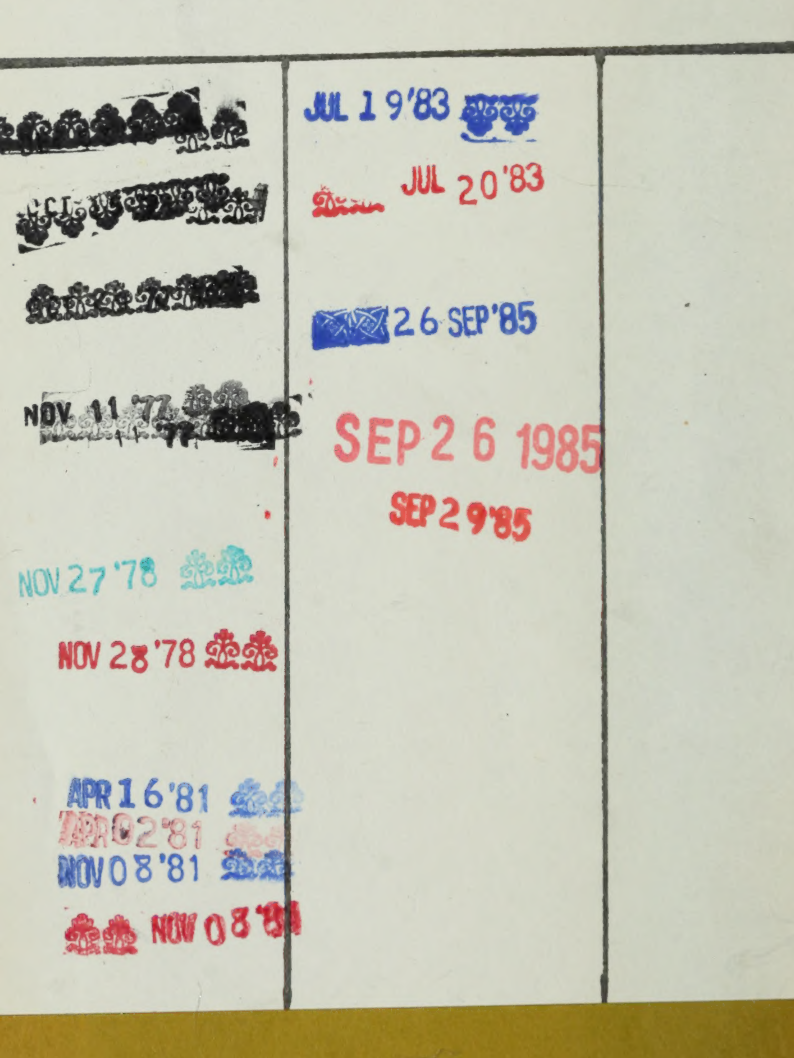
Galerie historique des Contemporains (1827). — **Grand Larousse**. — **Grande Encyclopédie**. — **Biographies Didot, Michaud,** etc. — **La Révolution française**.

JOURNAUX DE L'ÉPOQUE

Le Moniteur. — *Le Journal des Débats*. — *L'Ami du Peuple,* de Lebois (continuateur de Marat). — *Journal de la Haute-Cour de Justice,* par Hesine, etc.



Universitas
BIBLIOTHECA


JUL 19'83
JUL 20'83
26 SEP'85
NOV 11 '77
SEP 26 1985
SEP 29'85
NOV 27 '78
NOV 28 '78
APR 16'81
APR 02'81
NOV 08'81
NOV 08 '81

